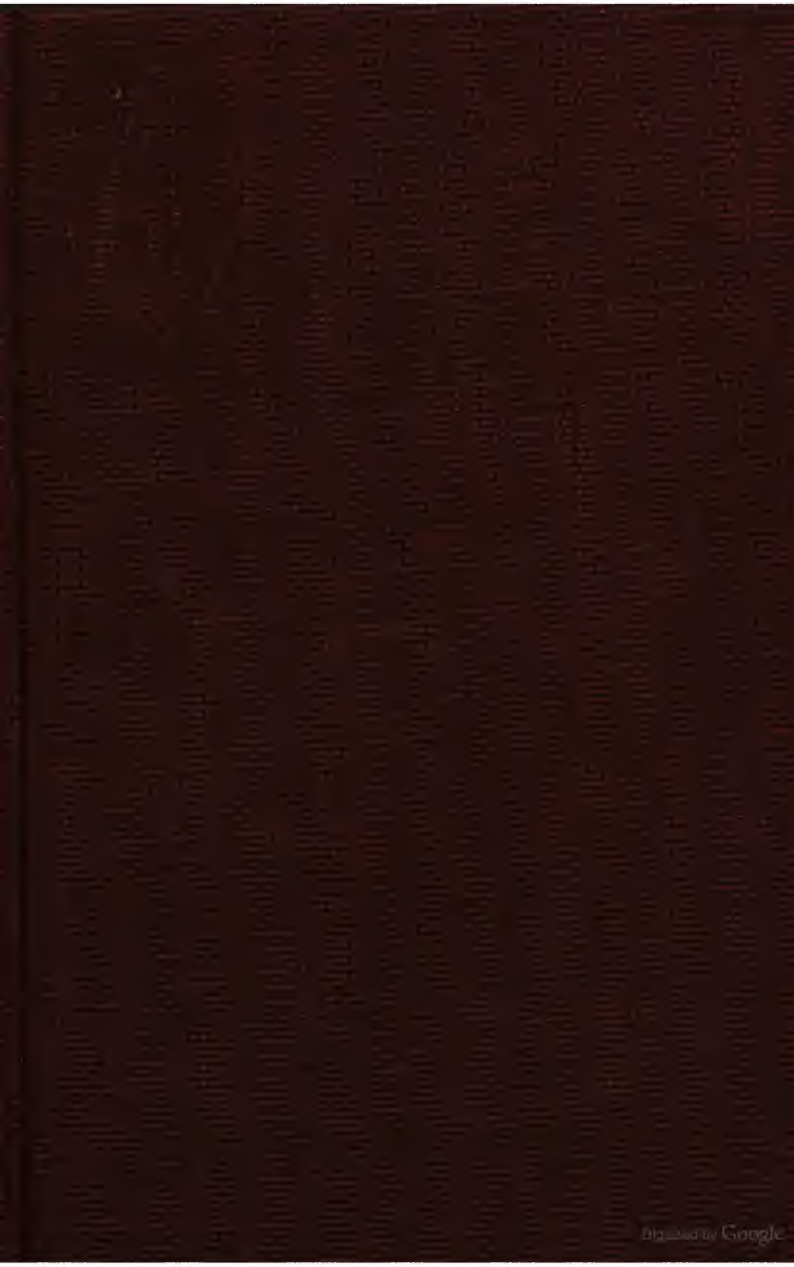
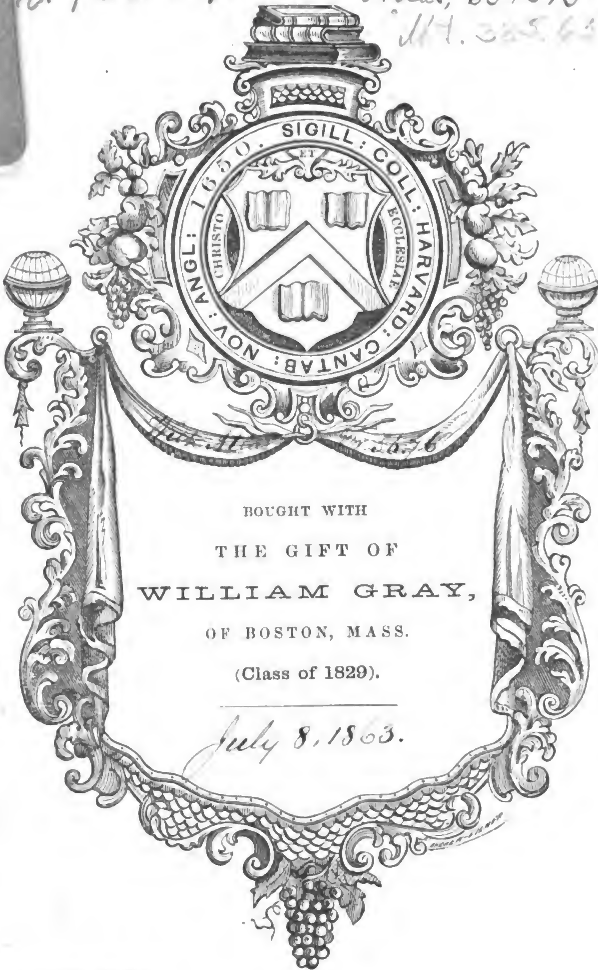



SIGILL : COLL : HARVARD : CANTAB : NOV : ANGL : 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE

NOTICE

SUR LE

PLAN DE PARIS

DE JACQUES GOMBOUST

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE ET Cie
Imprimeurs du Sénat & de la Cour de Caffation
Rue de Vaugirard, 9.

NOTICE

SUR LE

PLAN DE PARIS

DE JACQUES GOMBOUST

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 1652

reproduit par la

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS EN 1858

AVEC LE DISCOURS

SUR L'ANTIQUITÉ, GRANDEUR, RICHESSE, GOUVERNEMENT DE LA VILLE DE PARIS, PAR P. P.

et une

TABLE ALPHABÉTIQUE

indiquant les rues, les ponts, les portes, les églises, les couvents, les colléges, les palais, les hôtels & maisons remarquables



PARIS

Chez TECHENER, rue de l'Arbre-Sec, 52
POTIER, quai Malaquais, 9
AUBRY, rue Dauphine, 16

M DCCC LVIII

AVERTISSEMENT.

La Notice sur le Plan de Gomboust paroît enfin aujourd'hui. Je sais combien le retard apporté à la publication de ce travail a été désagréable aux amateurs qui ont fait l'acquisition du Plan, non pas à cause de ce que j'ai pu dire de nouveau, mais à cause de l'utilité incontestable dont sera la nomenclature des rues, églises, palais, hôtels, aux personnes qui s'occupent de l'ancien Paris. Des difficultés matérielles résultant du nombre assez restreint des lettres capitales de notre caractère, dont la nomenclature des rues a exigé un très-fréquent usage, l'impression des exemplaires sur vélin destinés aux membres de la Société, ont causé aussi le retard dont se sont plaints nos souscripteurs, & dont je tenois à me justifier.

Mon travail étoit imprimé déjà, quand j'ai lu,

dans une notice de M. A. Bonnardot ſur la collection d'Eſtampes de M. Gilbert (1), *une lettre de cet amateur, dans laquelle il parle de Gombouſt comme ayant été ingénieur &* graveur. *Il invoque le témoignage de Huet, qui, dans ſes* Origines de Caen, *édition de* 1706, *page* 145, *auroit donné ce renſeignement. Voici en quels termes s'exprime le ſavant évêque d'Avranches :* « *Je crois devoir dire icy quelque choſe du plan de Caen levé par le ſieur Gombouſt, ingénieur & graveur, qui avoit ſi heureuſement réuſſi à ceux de Paris & de Rouen. Il s'offrit aux échevins de Caen pour travailler à celuy de leur ville. Le marché fut conclu, & la moitié du prix convenu fut avancée. Il commença l'ouvrage, & le plan fut levé.* Il le porta à Paris pour le faire graver; *mais la mort l'ayant prévenu, le plan demeura entre les mains de ſes héritiers, fort négligé par eux, & entièrement abandonné de la ville. J'en fis recherche étant à Paris, et l'ayant découvert l'an* 1668, *j'obligeay les ſieurs*

(1) « Catalogue des livres, deſſins & eſtampes compoſant le cabinet de feu M. H. P. M. Gilbert, homme de lettres, membre de la Société des Antiquaires de France, &c.; précédé d'une notice biographique par M. Duſevel; ſuivi d'appréciations ſur la collection iconographique, par M. Bonnardot. » Paris, Delion, &c., 1858, in-8°, p. 110.

Hinſe & Bignon, graveurs, ſes héritiers, d'entretenir le traité & graver ce plan, & les échevins payèrent le reſte de la ſomme. » Il réſulte évidemment de ce paſſage que Gomboust n'a jamais été graveur. Malgré tout, le renſeignement donné par Huet étoit bon à conſigner dans mon travail.

Je dois prévenir auſſi les perſonnes qui ont acheté le Plan de Gomboust, que le faux-titre annoncé ſur le Plan d'aſſemblage, & qui n'avoit pas été imprimé, eſt maintenant ſous preſſe, & ſera délivré le plus tôt poſſible.

LE ROUX DE LINCY,
Secrétaire de la Société.



NOTICE

SUR LE

PLAN DE PARIS

DE GOMBOUST.



Le plan de Paris dont la Société des Bibliophiles françois publie une reproduction auſſi complète que fidèle, eſt ſans contredit le travail le plus remarquable dans ce genre qui ait été fait avant le XVIII[e] ſiècle.

Jacques Gombouſt, dont la vie n'eſt pas connue, mais qui prend les titres de conducteur d'ouvrages de fortification & d'ingénieur du roi, ſe déclare auteur de ce plan, pour l'exécution duquel il reconnoît avoir eu l'aide & les conſeils de M. Petit, intendant des fortifications. Dans un avertiſſement au lecteur, il expoſe toute l'économie de ſon tra-

vail. Après avoir dit combien de difficultés il a eues à vaincre pour reproduire, d'après les règles févères de la géométrie, les rues, les quais, les ponts, les places, les églifes, les couvents, les hôpitaux, les collèges, les palais & les hôtels, il infifte fur l'ignorance de tous ceux qui avoient effayé le même travail avant lui, fignale quelques-unes des fautes groffières qu'ils avoient commifes, & termine en difant qu'il n'a repréfenté que les *hôtels de conféquence, avec leurs jardins & parterres*, mais qu'il a pointillé la furface de toutes les maifons particulières. « En forte que partout où il y a des points, figurez-vous, dit-il, que ce font des maifons, foit dans la ville, foit dans les fauxbourgs. Et du tout il en fault avoir l'obligation particulière à MONSEIGNEUR SÉGUIER, CHANCELIER DE FRANCE, dont le mérite & la vertu ne fçauroient eftre affez hautement louez, &c. (1) »

Jacques Gomboust dit qu'il a mis cinq années à l'exécution de fon œuvre; par conféquent c'eft l'état de la ville de Paris, en 1647, que le plan deffiné par lui repréfente. Ce

(1) Voir au plan la notice qui commence feuille VI & fe termine feuille IX. Dans une autre notice jointe aux feuilles IV & VII, Gomboust revient encore, & avec détails, fur les fautes de fes devanciers.

plan ne pouvoit manquer d'obtenir un ſuccès très-légitime : quelques années plus tard, le jeune roi, Louis XIV, à l'inſtigation du chancelier Séguier, donnoit à l'auteur le titre de son *ingénieur pour l'élévation des plans des villes & des maisons royales*, avec un privilège de quinze années, pour la reproduction excluſive comprenant le deſſin, la gravure, l'impreſſion des lettres, & la vente.

Fort de ce privilège, Gomboust publioit, en 1655, un plan de la ville de Rouen, dont l'exécution, ſans être auſſi remarquable que celle du plan de Paris, ne laiſſe pas que d'être bien ſupérieure à tous les eſſais tentés avant lui. Deux années plus tard, il cédoit à Gaſpar Merian ſept planches de petite dimenſion, dont il avoit fait les deſſins, & qui repréſentoient pluſieurs villes importantes de la Normandie : 1. CAEN; 2. CHERBOURG; 3. DIEPPE; 4. GRAVILLE; 5. LE HAVRE; 6. HONFLEUR; 7. PONT-DE-L'ARCHE. Merian les inſéroit dans la huitième partie de ſon grand ouvrage ſur la *Topographie de la France*, publié à Francfort, avec un texte allemand ou latin (1). Chacune de ces pièces, d'une

(1) *M. Z. Topographia Galliæ, ſive deſcriptionis & delimitationis famoſiſſimorum locorum in potentiſſimo regno Gal-*

grande finesse d'exécution, est accompagnée de légendes explicatives françoises avec cette inscription : *Jacques Gomboust ingénieur du Roy delineavit.*

Il est probable que Gomboust obtint la faveur de présenter lui-même le premier exemplaire gravé du plan de Paris au jeune roi Louis XIV. On lit dans la *Gazette de France*, à la date du 12 mars 1653 :

« Comme le génie du Roy est universel, & qu'il s'entend parfaitement à toutes les belles choses qui sont la meilleure partie de ses nobles divertissements; ces jours passez l'on présenta à Sa Majesté un plan avec la description de la ville de Paris & de ses fauxbourgs, lequel, après un travail de plusieurs années, a esté enfin donné au public par le sieur Gomboust, ingénieur de Sa dicte Majesté, qui s'est employé à cet ouvrage avec tant de soins & d'exactitude que non-seulement toutes les rues, mais aussi toutes les églises & maisons plus remarquables y sont représentées en leurs justes dimensions; de sorte qu'en un espace de cinq ou six pieds en quarré, on peut voir

---

liæ. Pars VIII : ducatus & provincias Normandiæ, principaliora ac notiora oppida & loca completens. Francofurti, apud Casparum Merianum, &c., &c. 1657, in-fol.

& parcourir à ſon aiſe cette vaſte & célèbre ville juſtement appelée la merveille & l'abrégé de l'univers. " (P. 362.)

L'exemplaire préſenté au roi étoit ſans doute aſſemblé, collé ſur toile, & peut-être bien colorié. On trouve à la Bibliothèque impériale un plan de Gombouſt dans cet état que je ſuppoſe être celui de dédicace; voici pourquoi : au-deſſus des armes royales (ſur les feuilles IV & VII), au lieu de l'avis dans lequel Gombouſt ſignale pluſieurs fautes commiſes par ſes devanciers, on lit une dédicace au roi, ainſi conçue :

AU ROY :

Sire,

Voicy le Plan de voſtre incomparable ville de Paris que j'oſe préſenter à Voſtre Majeſté. J'ay creu que cet ouvrage n'en eſtoit pas tout à fait indigne, et que repréſentant fidellement la première ville du plus floriſſant royaume de toute la terre, il pourroit eſtre favorablement reçeu de son Roy, qu'on reconnoiſt le Premier & le plus Puiſſant Roy de tout le monde. Les autres plans de cette meſme ville qui ont paru juſqu'à préſent ont eſté mépriſez, comme faux entièrement, ou du moins ſans meſures

& proportions; il y a ſujet d'eſpérer que celuy-cy, eſtant faiƈt ſelon les règles de géométrie, ſera conſidéré non-ſeulement à cauſe des grands advantages qui s'en peuvent tirer pour le ſervice meſme de V. M., mais auſſi pour faire que dans les pays les plus eſloignez ceux qui ont creu la réputation de Paris au-deſſus de la vérité, admirent ſa grandeur & ſa beauté. C'eſt ſans doute pour ces raiſons que le deſſunƈt Roy Louis le Juſte, Eſtimateur des choſes excellentes, avoit déſiré ce Plan en l'eſtat auquel il eſt, & ces meſmes raiſons me font encore préſumer qu'il ne ſera pas dés-agréé de V. M. et qu'elle ne déſapprouvera pas le deſſein que j'ay de faire les autres grandes villes de France de la meſme méthode. Celuy-cy ſeul eſt un travail de cinq années, mais je ne puis employer plus glorieuſement toutes celles de ma vie qu'à me faire paroiſtre avec autant de reſpeƈt que le doit,

Sire,

De Voſtre Majeſté,

Le très-humble, très-fidel & très-obéiſſant ſerviteur & ſujet,

JACQUES GOMBOUST (1).

---

(1) Plan de Gomboust, aſſemblé & monté ſur toile, à la Bibliothèque impériale, département des cartes & plans.

Tous ceux qui, depuis 1652, ont écrit ſur la ville de Paris, antiquaires, hiſtoriens, ou ſimplement auteurs de deſcriptions, de curioſités & de monuments, parlent du plan de Gombouſt avec éloge, & s'en ſervent comme d'un guide fidèle.

Sauval, qui travailloit à ſes Antiquités de Paris (1) juſtement à l'époque où ce plan fut mis en lumière, l'avoit ſous les yeux. Il le cite à pluſieurs repriſes dans ſon diſcours inachevé ſur l'origine des rues de Paris.

Bonamy (membre de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, bibliothécaire & hiſtoriographe de la ville de Paris) a publié, dans les Mémoires de l'Académie, différents travaux relatifs aux antiquités de la capitale. Dans une diſſertation ſur l'hôtel de Soiſſons (2), il donne un tracé d'après le plan de Gombouſt, & en ſignale l'exactitude & la rareté.

---

(1) *Hiſtoire & Recherches des Antiquités de la ville de Paris*, par M. Henry Sauval, avocat au parlement de Paris. 1724, in-fol., 3 vol. Il ne faut pas oublier, toutes les fois que l'on consulte cet ouvrage, que l'auteur eſt mort vers 1670, ſans avoir eu le temps de l'achever; que c'eſt le Paris de Louis XIII & de la Fronde dont il donne la deſcription, & que les éditeurs ont publié cette œuvre incomplète avec une grande précipitation & peu de ſoins.

(2) *Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, &c.*, t. XXIII, p. 263.

Parmi les hiſtoriens, je nommerai Piganiol de La Force & Jaillot (1); l'un & l'autre ont connu & ſu mettre à profit les indications précieuſes qui ne ſe trouvent pas ailleurs; Jaillot ſurtout en avoit fait une étude approfondie, il le cite fréquemment & relève quelques erreurs. De nos jours le plan de Gombouſt, devenu d'une exceſſive rareté (2), a fixé l'attention de pluſieurs ſavants recommandables. Un de nos confrères, M. le comte de Laborde, en a inſéré un fragment dans ſon ouvrage curieux & recherché ſur le palais Mazarin; il a démontré tout le parti qu'on pouvoit en tirer pour l'hiſtoire du vieux Paris (3).

---

(1) *Deſcription de la ville de Paris & de ſes environs.* Paris, 1765, in-12, 10 vol. — *Recherches critiques, hiſtoriques & topographiques sur la ville de Paris, &c.* Paris, 1775, in-8°, 5 vol.

(2) On connoît ſept exemplaires du plan de Gombouſt: 1-2. deux à la Bibliothèque impériale, dont un exemplaire colorié avec le texte et une dédicace au roi; 3. un à la bibliothèque du Sénat; 4. un à la bibliothèque de l'Inſtitut, avec le texte; 5. un chez M. A. Bonnardot; 6. un chez feu A. Gilbert; 7. un à Londres, chez le duc d'Aumale. Cet exemplaire eſt celui de feu Walckenaer. A la vente de la bibliothèque de ce ſavant, en 1853, il a été payé un peu plus de 700 fr.

(3) *Le Palais Mazarin & les grandes habitations de ville & de campagne au dix-ſeptième ſiècle.* Paris, 1846, gr. in-8°. C'eſt

Le plan de Gombouſt, pris dans ſon enſemble, meſure en hauteur un mètre trente-ſept centimètres, & en largeur un mètre quarante-quatre centimètres; il ſe diviſe en neuf feuilles, ſans y comprendre quelques feuilles de texte qui ne ſont pas jointes à tous les exemplaires. Les quatre coins sont remplis par des gravures aſſez fines dont voici le ſujet : dans les coins du haut deux vues de Paris, dont les cadres ſont en partie cachés par la bordure du plan. Celle de gauche repréſente Paris vu de Montmartre, celle de droite une perſpective générale des galeries du Louvre. Dans les coins du bas, deux piédeſtaux : celui de gauche eſt ſurmonté des armes de France, celui de droite des armes du chancelier Séguier. Sur les piédeſtaux, on compte ſept vues des maiſons royales, & cinq différentes échelles de meſure. Au bas du plan, deſſous le tore de chêne qui forme bor-

à M. de Laborde qu'eſt due l'initiative de l'entrepriſe, enfin terminée, de la reproduction du plan de Gombouſt; il en a dirigé les détails pendant pluſieurs années. A lui ſurtout il appartenoit d'écrire cette notice; déjà même il en avoit commencé la rédaction, quand les hautes fonctions de garde général des Archives de l'Empire, auxquelles il a été appelé en 1858, l'ont contraint d'y renoncer.

dure, on voit une ſuite des châteaux particuliers les plus remarquables des environs de Paris. Enfin, le texte hiſtorique eſt placé à droite & à gauche du plan, dans toute la hauteur, & continue, dans la largeur, deſſous les châteaux des environs de Paris, où il ſe diviſe en dix compartiments (1). Trois avis, adreſſés par Gomboust à ſes lecteurs, ſont partie de l'enſemble, & occupent l'eſpace reſté vide dans les faubourgs. Dans le haut du plan & au milieu on lit ſur un cartouche: LUTECIA. PARIS.

Quand on jette le regard ſur cet enſemble, l'œil eſt agréablement ſurpris de la netteté & du fini d'exécution des objets qui s'y trouvent : non-ſeulement tous les ponts, toutes les places, tous les monuments civils ou religieux, ainſi que les principaux hôtels particuliers, ſont repréſentés, mais on y voit encore les portes, les barrières, les marchés, les fontaines, les égouts, même les puits & regards. Chacune de ces parties eſt généralement exacte, la place qu'elle occupe en rapport avec ſon importance. Les monuments

(1) Quand le texte eſt joint au plan, comme dans l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, la largeur eſt de 1 m. 84 c., la hauteur de 1 m. 49 c.

religieux ou civils ſont deſſinés avec ſoin, dans des proportions minimes, à vrai dire, mais ſuffiſantes pour qu'il ſoit poſſible d'en apprécier la valeur. Je ſignalerai ſurtout un nombre infini d'égliſes, de chapelles, d'abbayes, de couvents, d'hôtels & de maiſons particulières qu'on trouve figurés ſur ce plan, avec les jardins & les vaſtes prairies qui les entouroient; car un des avantages de ce travail géométrique, c'eſt de donner la phyſionomie de Paris en 1647, de cette capitale déjà grande, mais dont une partie notable ſe compoſoit d'enclos ſans habitations.

Comment cette œuvre conſidérable a-t-elle été miſe à exécution? il eſt difficile de réſoudre cette queſtion ſans haſarder quelque conjecture. Jacques Gombouſt a fait toute la partie géométrique du travail; quant au profil des monuments, quant aux petits perſonnages qui ſe voient en pluſieurs endroits, quant aux châteaux des environs de Paris, placés en bordures & aux fleurons, il eſt probable que, pour tous ces détails, il a eu des collaborateurs. Il a dû s'adreſſer aux artiſtes graveurs qui l'ont aidé à reproduire ſon œuvre. Sur la huitième feuille, rue Saint-Honoré, entre Saint-Roch & le Palais-Royal, on voit un bâtiment d'aſſez belle apparence

qui porte cette légende : *Hoſtel du Saint-Eſprit, demeure de l'auteur* (1). Or, cette adreſſe eſt la même que celle d'un aſſez grand nombre de pièces deſſinées & gravées par Abraham Boſſe. Cet artiſte éminent floriſſoit à Paris à l'époque où Gomboust exécutoit ſon travail. Il eſt probable que l'ingénieur & le deſſinateur étoient logés enſemble, & qu'ils ont réuni leurs talents pour produire, en moins de cinq années, l'œuvre compliquée dont l'un d'eux avoit obtenu le privilège. M. Bonnardot, auteur d'une étude très-eſtimable ſur les anciens plans de la ville de Paris (2), ſuppoſe que d'autres artiſtes, tels que Cl. Goyrand, François Collignon, Iſraël Silveſtre, ont auſſi travaillé avec Gomboust. Il ne donne aucune preuve à l'appui de ſa conjecture;

---

(1) Sur les deux exemplaires de la Bibliothèque impériale, ainſi que ſur l'exemplaire appartenant à M. Bonnardot, feuilles VII & IX, au-deſſous des échelles de meſure, on lit encore l'adreſſe ſuivante : *A Paris, rue Ne St-Honoré, près St-Roch, à l'hoſtel du Saint-Esprit, & au Palais, en la galerie des Priſonniers.* Dans l'exemplaire de la bibliothèque de l'Inſtitut, qui a ſervi pour cette reproduction, l'adreſſe n'eſt plus la même : *A Paris, rue de la Truenderie, près de St-Euſtache, chez M. de St-Amour, procureur au Châtelet. M. Heince le vend.*

(2) *Études archéologiques ſur les anciens plans de Paris des* XVIe, XVIIe *&* XVIIIe *ſiècles.* Paris, 1851, in-4°.

ſeulement il croit reconnoître la manière habituelle de chacun de ces artiſtes dans différentes parties du plan qu'il ſignale. Suivant lui, la vue de Paris, priſe de Montmartre, feuille I, feroit de Collignon auſſi bien que pluſieurs vues de châteaux, des feuilles VII & IX; les autres feroient de Goyrand ou d'Iſraël Silveſtre. Cette conjecture ne me paroît pas auſſi bien juſtifiée que celle de la collaboration d'Abraham Boſſe; on conſidère avec raiſon cet artiſte comme le graveur du plan de Gombouſt.

J'ai dit précédemment que certaines indications données par le plan de Gombouſt ne ſe retrouvoient pas dans les autres ouvrages relatifs à la topographie de notre capitale. Sans parler des hôtels & des maiſons particulières qui ne ſont mentionnés que ſur ce plan, je ſignalerai encore d'autres endroits dignes de remarque.

Sur la feuille II, vieille rue du Temple, entre les rues de la Perle & des Couſtures-Saint-Gervais, on voit un bâtiment oblong, d'une aſſez grande importance, autour duquel on lit : *Comédiens du Marais.* Ces comédiens s'étoient ſéparés de leurs confrères de l'hôtel de Bourgogne, & repréſentèrent une grande partie des pièces de

Corneille (1). Je ne connois pas d'autres indications de cet ancien théâtre. La même obſervation s'applique au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, dont les bâtiments ſont repréſentés (feuille v) entre les rues *Françoiſe* & *Montorgueil*.

Sur la feuille III, derrière la manufacture de tapiſſeries des Gobelins, au bord de la petite rivière de Bièvre, on voit un aſſez grand eſpace protégé par un mur, qui porte le nom de *Pré des Enfants;* un pont jeté ſur la Bièvre conduit dans cet enclos, qui a la forme d'un carré long : on voit des enfants ſe livrant au jeu; pluſieurs danſent en rond. Quel eſt ce *Pré des Enfants?* Je n'ai trouvé à cet égard aucun éclairciſſement dans les hiſtoriens de la ville de Paris.

Je ſignalerai encore le petit *Château Gaillard*, ſitué au bord de l'eau, à la descente du pont Neuf, à droite, au bout du quai de Nevers ou de Conti (feuille v); bien que très-légèrement figuré, ce bâtiment a toutes les

(1) On peut lire quelques renſeignements curieux ſur le théâtre du Marais dans l'ouvrage de Chapuzeau : *le Théâtre françois, diviſé en trois livres, où il eſt traité de l'uſage de la comédie, des autheurs qui ſoutiennent le théâtre, de la conduite des comédiens, &c.* Paris, 1674, in-18. P. 189.

apparences d'une ancienne conſtruction avec tourelles (1).

Feuille v, rue des Aſſis (maintenant rue des Arcis), en face la petite rue de la Lanterne, je trouve l'indication ſuivante : *Bureau de l'Eſcritoire*. J'avois penſé que ce bureau, placé à deux pas de la rue des Écrivains, ſervoit de lieu d'aſſemblée aux membres de la corporation des écrivains, encore floriſſante

---

(1) Si Gombouſt a figuré légèrement le *château Gaillard*, c'eſt qu'il n'ignoroit pas que cette antique maſure alloit bientôt diſparoître. En effet, le 5 novembre 1655, le Bureau de la ville en ordonnoit la démolition : « Conſidéré, eſt-il dit dans l'arrêté, que la maiſon appelée le château Gaillard empeſchoit en quelle que façon l'ornement du dit quay, qui ne ſert d'ailleurs qu'à des divertiſſemens publiques, parmi les quels il s'y trouve quelques déſordres, &c. » En effet, c'eſt là que Brioché avoit établi ſon théâtre de marionnettes, & que le ſinge qui l'accompagnoit avait été tué par Cyrano de Bergerac. Le château Gaillard eſt repréſenté ſur les vues du pont Neuf dues aux crayons de Callot & de Della Bella. Claude Le Petit, dans ſon *Paris ridicule*, a conſacré toute une ſtance à cette antique maſure :

J'apperçois là-bas ſur la rive
Le beau petit château Gaillard ;
Il faut bien qu'il en ait ſa part,
Puiſqu'il eſt de la perſpective.
A quoi ſers-tu dans ce bourbier?
Eſt-ce d'abri, de colombier;
Eſt-ce de phare ou de lanterne,
De quai, de port ou de ſoutien?
Ma foi, ſi bien je te diſcerne,
Je crois que tu ne ſers de rien.

à cette époque; mais on trouve dans le Dictionnaire de Trévoux la note ſuivante: « Écritoire (bureau de l'). C'eſt ainſi qu'on appelle le lieu où ſe tiennent les aſſemblées des maîtres jurés charpentiers de la ville & fauxbourgs de Paris. »

Sur la feuille VIII, entre les rues de Verneuil & de Bourbon (aujourd'hui rue de Lille), on voit un hôtel aſſez vaſte avec jardins, déſigné ſeulement par ces mots : *Aydes de Saint-Sulpice*.

Sur la même feuille, rue du Petit-Bourbon, en face de l'hôtel encore debout de ce nom, donnant ſur la place de l'égliſe Saint Germain l'Auxerrois, ſe trouve un bâtiment d'aſſez belle apparence, ayant deux corps de logis, avec cette déſignation : *Grand Conſeil*. Enfin, rue Dauphine (feuille V), à droite, en venant du pont Neuf, avant d'arriver à la rue d'Anjou, on voit un hôtel aſſez grand, à quatre corps de logis placés carrément, avec un cinquième corps plus petit en arrière; il eſt nommé : *Hoſtel de la Curée* (1), ni les hiſtoires de la ville de Paris, ni les deſcriptions, ni

(1) Ne feroit-ce pas l'hôtel de Gilbert Filbert de La Curée, un des amis de Henri IV, celui que Tallemant appelle un des dragons du roi de Navarre.

les dictionnaires, ni les guides ne parlent d'aucun de ces endroits.

On trouve dans les divers quartiers de la ville, mais principalement dans le faubourg Saint-Germain, plusieurs maisons désignées sous le nom d'*académies*. C'est le nom qu'on a donné pendant les deux derniers siècles à certains établissements où la jeune noblesse françoise & même étrangère venoit apprendre l'escrime, l'équitation & la danse. Il y avoit déjà longues années, en 1652, que la ville de Paris étoit renommée en Europe pour les maîtres de tout genre qu'on y trouvoit. C'étoit aussi dans cette capitale qu'un gentilhomme devoit séjourner un certain espace de temps pour se former aux bonnes manières (1).

Les académies indiquées sur le plan de Gomboust sont au nombre de six; plusieurs portent le nom de celui qui les tenoit. (Voir à la table, au mot ACADÉMIE.)

Je vais maintenant examiner séparément différentes parties du plan de Gomboust.

---

(1) On trouve des détails curieux à cet égard dans l'ouvrage suivant : *Séjour de Paris, c'est-à-dire Instructions fidèles pour les voyageurs de condition, comment ils se doivent conduire s'ils veulent faire un bon usage de leur temps & argent durant leur séjour à Paris, &c., &c.;* par le sieur J. C. Nemeitz. Leide, 1727, in-12, 2 vol.

Les Rues — Le tracé des rues principales eſt net & d'une grande exactitude; le ſoin qu'a pris l'auteur de placer le nom dans le pointillé qui ſert à indiquer les maiſons ordinaires facilite les recherches. Il n'a rien omis : les croix, les fontaines, les égouts, les regards, les puits communs, tout eſt figuré. Deux exemples notables ſerviront de preuve à ſon exactitude. Sur la feuille 11, rue du Roi-de-Sicile, au coin de la rue des Juifs, on lit : Nostre-Dame d'Argent. C'eſt l'indication d'une ſtatue de la Vierge en argent, que François Ier vint poſer lui-même en 1528, pour tenir lieu d'une ſtatue de pierre qui ſe trouvoit là, & dont une nuit la tête avoit été mutilée (1). Les hiſtoriens de Paris qui citent ce fait (2), diſent que cette ſtatue étoit rue des Roſiers : ils ſe trom-

---

(1) Cet événement produiſit une grande ſenſation, & donna lieu à pluſieurs cérémonies religieuſes. Félibien en a publié la relation, t. II, p. 676-679 des preuves de l'*Hiſtoire de Paris*, 3 vol. in-fol. Dans le *Moniteur univerſel* du 1er décembre 1841, j'ai donné la notice d'un manuſcrit de la vente Crozet dans lequel ſe trouve une belle miniature qui repréſente cette cérémonie. Ce manuſcrit, qui contient un panégyrique latin de François Ier, appartient à notre confrère M. Cigongne. Le même amateur poſſède une relation imprimée, gothique, en vers françois, de cette cérémonie.

(2) Voir Jaillot, t. II, p. 124, quartier Saint-Antoine.

pent; dans les actes, on dit qu'elle faisoit face au petit Saint-Antoine, & c'est bien la place qu'elle occupe sur notre plan.

Feuille v, près de la rue Saint-Martin, au coin des rues Salle-au-Comte & aux Ours, on lit encore : NOSTRE-DAME DE LA CAROLLE. C'est l'indication d'une autre statue de la Vierge, frappée d'un couteau par un soldat désespéré d'avoir perdu au jeu son argent & ses habits. Le sang jaillit miraculeusement de cette image de pierre ainsi profanée. Le fait eut lieu au mois de juillet 1418, suivant une tradition; suivant une autre, ce fut plus tard. Il est certain que le peuple en avoit gardé la mémoire. Dans l'édition du *Théâtre des Antiquitez de Paris*, de du Breul, publiée en 1639, on lit : « Au mesme lieu, tous les ans & à tel jour, on fait un feu pour souvenance de ce miracle. Corrozet dit, au livre de ses *Antiquitez*, que ladite image est encore au coin de ladite rue; d'autres estiment qu'elle fut portée à Saint-Martin des Champs; tant y a qu'audit lieu se voit encore une image de Nostre-Dame enfermée d'un treillis, auprès de laquelle, contre la paroy, le jour que se fait ledit feu, l'on attache une tapisserie où est représentée l'histoire susdite. » (P. 794.)

Il ne faut pas être surpris du soin minutieux

avec lequel Gomboust a indiqué l'endroit où se trouvoient ces deux statues. La ville de Paris a toujours été placée sous l'invocation de la sainte Vierge; son église cathédrale lui est dédiée, & Philippe Auguste avoit ordonné que toutes les portes de l'enceinte dont il entoura Paris fussent surmontées d'une statue de la Vierge. A cet égard, Sauval nous a conservé quelques détails qui ne manquent pas d'intérêt : « Les portes, qui étoient couronnées d'une représentation de la Vierge, dit-il, & bordées de deux tours, ne furent ruinées que sous François Ier; ce qui est si vrai, qu'en 1533, par sa déclaration du mois d'avril, il ordonna que les images de la Vierge qui leur servoient d'ornement fussent conservées & dressées auprès dans les endroits les plus remarquables.

« Corrozet assure les avoir toutes vues en 1581; quant à moi, je n'en ai pu trouver qu'une, qui est celle de la porte aux Peintres, élevée sur un pied d'estail contre une maison de la rue Saint-Denys, qui fait le coin d'un cul-de-sac appelé la porte aux Peintres.

« Le propriétaire en a eu tant de soin, qu'ayant rebâti sa maison, pour marquer plus de vénération, il a posé cette figure sur un pied d'estail, l'a fait peindre & couronner

d'un dais, avec cette infcription en lettres d'or au bas : *Cette image étoit fur l'ancienne porte, qui fut abattue en* 1535, *& a été mife ici pour fervir de mémoire.*

« Elle eft de pierre, plus grande que nature, tient le petit Jéfus entre fes bras & le regarde amoureufement; &, après tout, elle ne paffe pas pour mal faite, quoique ancienne de plus de quatre cent foixante ans.

« On prétend que toutes les autres étoient de même ou en approchoient. Quant à celle qui fe voit à la rue Saint-Honoré, fur la porte de l'églife des Prêtres de l'Oratoire, elle couronnoit la porte Saint-Honoré; mais de cela on n'en a autre preuve ou certitude que la conformité qui fe rencontre entre elle & celle de la porte aux Peintres (1). »

Je trouve fur le plan de Gombouft certaines rues qui ne font pas indiquées ailleurs; par exemple, feuille v, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, faifant face à la petite rue des Fufeaux, la rue SARTIN-PÈTRE, dont ne parlent ni de Chuyes (2), ni Jaillot, ni même de La Tynna,

(1) *Antiquités de la ville de Paris, &c.*, t. I, p. 31.

(2) *Le Guide de Paris, &c.*, par le fieur de Chuyes, Paris, fans date, petit in-8. A la fin du privilège, p. 239, on lit : « Achevé d'imprimer pour la première fois le 5ᵉ jour de juillet mil fix cent quarante-fept. » Ce petit

cet exact nomenclateur (1). Beaucoup de rues sont désignées sous des noms dont l'orthographe a été de nos jours singulièrement modifiée, telles que rues *des Assis*, pour des Arcis; *du Barq*, pour du Bac; *du Battoit*, pour du Battoir; *du Chasse-Midy*, pour du Cherche-Midi; *de la Courderie*, pour de la Corderie; *des Escrivons*, pour des Écrivains; *Garancé*, pour Garancière; *Perigeur*, pour Périgueux; *Pincour*, pour Popincourt; *Poitevinne*, pour des Poitevins, & quelques autres encore.

Feuille VIII, la rue *de l'Université*, qui conduisoit alors dans une partie encore inhabitée du Pré-aux-Clercs, porte le nom de rue *de Sorbonne*. Sauval, dans ses recherches sur les rues de Paris (2), accuse Gomboust d'avoir commis une erreur; Piganiol de La Force &

---

volume, assez rare, m'a été d'autant plus utile qu'il date de la même époque que le plan de Gomboust. Dans son avertissement au lecteur, de Chuyes a inséré la phrase suivante : « J'ai encores meslé les culs-de-sacs avec les rues, comme au genre féminin les filles sont comprises avec les femmes, d'autant que ces culs-de-sacs, estant percés, deviennent rues. » Un possesseur pudibond de l'exemplaire que j'ai sous les yeux a effacé cette phrase avec de l'encre, ce qui me l'a fait remarquer.

(1) *Dictionnaire topographique, historique & étymologique des rues de Paris, &c.* 2e édition, 1816, in-12.

(2) *Histoire & Recherches des Antiquités de Paris, &c.*, t. I, p. 163.

Jaillot ont adopté la même opinion (1), & cependant je lis dans *le Guide de Paris*, p. 136 : « R. DE SORBONNE, au fauxbourg Saint-Germain, d'un bout à la rue Jacob & l'autre bout à la grande rue du Barcq. » Ainfi, dans la première moitié du XVII[e] fiècle, la grande voie qui conduifoit dans le Pré-aux-Clercs, s'appeloit rue *de Sorbonne*. Sauval, Piganiol & Jaillot, ont eu tort de fignaler comme une erreur cette indication du plan de Gombouft; le plan de Jouvin de Rochefort, publié en 1676, donne auffi le nom *de Sorbonne;* mais en 1694 elle étoit connue fous celui de rue de l'Univerfité (2).

(1) *Defcription de la ville de Paris, &c.*, édition de 1765, t. VIII, p. 168. — *Recherches fur la ville de Paris, &c.*, t. V, p. 81, quartier Saint-Germain.

(2) *Mémoire touchant la feigneurie du Pré-aux-Clercs, appartenante à l'Univerfité de Paris, pour fervir d'inftruction à ceux qui doivent entrer dans les charges de l'Univerfité.* Paris, 1694, in-4, p. 55. A propos du grand hôtel de l'Univerfité, occupé maintenant par le reftaurant Defmares & les magafins de nouveautés du Petit-Saint-Thomas, on lit : « Lequel fait l'encoignure de ladite rue de l'Univerfité & de la rue du Bac. » Ce mémoire a pour auteur Edme Pourchot, mort en 1734, à quatre-vingt-trois ans. Il fut plufieurs fois recteur de l'Univerfité. Une feconde édition de ce mémoire, à laquelle font ajoutés des détails nombreux, pleins d'intérêt, a été donnée en 1737. M. Fournier a publié ce mémoire, mais feulement d'après la première édition, page 87 du tome IV des *Variétés hiftoriques & littéraires, &c.*, de la Bibliothèque elzévirienne.

2. Croix, Fontaines, Puits, Égouts & Regards. — En parlant de l'exactitude avec laquelle étoit reproduit le tracé des rues principales, j'ai dit que rien n'étoit omis, pas même les croix. En effet, elles ſont au nombre de dix-huit, ſans y comprendre celles qui ſe trouvoient dans l'enclos des communautés religieuſes, ou des cimetières. Pluſieurs rues, par le nom qu'elles portent, nous rappellent encore quelques-unes de ces croix qui toutes ont diſparu.

Feuille i, il y en a deux : une au chemin de Belleville, près de la Courtille, une autre au milieu du carrefour formé par les rues du Carème-prenant & du Faubourg-du-Temple.

Feuille ii, on en voit une, rue Saint-Antoine, en face des Jéſuites, entre la fontaine & la barrière des Sergents.

Feuille iii, en haut de la rue Saint-Victor, la croix de *Clamar* eſt encore debout, tandis que l'hôtel dont elle portoit le nom a déjà diſparu.

Feuille iv, une croix eſt placée dans la première partie de la rue du Faubourg-Saint-Denis; une autre au ſommet de la même rue, devant Saint-Lazare; il y en a une troiſième, rue du Faubourg-Saint-Martin, devant l'égliſe Saint-Laurent.

Je compte quatre croix ſur la feuile v : à la place de Grève, devant Saint-Euſtache, à la croix du Trahoir (appelé du Tiroir), rue de l'Arbre-Sec & rue des Petits-Champs, au coin de la rue du Bouloy.

Sur la feuille vi, quatre croix encore : la première eſt placée ſur le mur du couvent des Carmes, au coin des rues Caſſette & de Vaugirard; la ſeconde, devant le portail de l'ancienne égliſe Saint-Sulpice. Les deux autres ſont rue du Faubourg-Saint-Jacques & rue des Poſtes; l'appareil de l'Eſtrapade eſt figuré avec déſignation, au milieu de la place de ce nom.

Sur la feuille viii, une ſeule croix eſt placée au coin des jardins de la Ville-l'Évêque.

Enfin, ſur la feuille ix, la croix peinte en rouge, placée dès le xve ſiècle au milieu du carrefour qui porte aujourd'hui le nom de *Croix-Rouge*, a déjà diſparu; elle eſt remplacée par un arbre & un regard.

Les fontaines indiquées ſont au nombre de vingt-huit (voir à la table alphabétique des matières, au mot *Fontaines*). Quant aux puits, ils étoient communs entre les habitants des rues, au milieu deſquelles ils ſe trouvoient, & ont ſervi pluſieurs fois à les déſigner : rue *du*

Puits, rue *du Puits-de-la-ville*, rue *du Puits-qui-parle*, &c.

Feuille VI, au milieu du carrefour formé par les rues Saint-Jean-de-Beauvais, Saint-Jean-de-Latran, Fromantel & Chartière, on voit le *puits Certain*, ainſi nommé de Robert Certain, curé de Saint-Hilaire, qui l'avoit établi.

Feuille V, au bout de la rue de la Truanderie, le *puits d'Amour* eſt indiqué. Voici quelques détails de tradition que Sauval avoit recueillis ſur cet endroit : « Il eſt certain que la rue du Puits-d'Amour a emprunté ſon nom d'un puits qui s'y voit encore & qui ſe nomme le puits d'Amour depuis bien longtemps, ſans que j'en aye pu apprendre le ſujet, quoiqu'on m'en ait raconté aſſez de fables & d'aventures amoureuſes, priſes apparemment dans les puits d'amour des anciens romans. Avec le temps ſon nom a paſſé à une maiſon proche de là ; & comme ce nom a ſemblé galant à un marchand qui la loue, il a fait repeindre l'enſeigne & l'a rehauſſée de couleurs fort vives ; & même afin de mieux repréſenter la fable, il y a figuré un puits tout entouré de belles filles & de jeunes garçons, avec un petit amour qui décoche des flèches ſur eux, & ces paroles au bas : *Au Puits d'Amour*.... Du reſte, le vrai puits d'amour qui a donné lieu

à tout ceci, eſt à la pointe d'un triangle couvert de maiſons où aboutiſſent la rue de la Truanderie & de la Petite-Truanderie, ou du Puits-d'Amour. J'y ai vu tirer de l'eau, il n'y a pas bien longtemps. Depuis cela je l'ai vu tari; préſentement il eſt comblé & à demi ruiné; ſa margelle ne tient plus : les voiſins aſſez ſouvent la trouvent dans la rue, que des gens de débauche, la nuit, ont jetée là. On y lit, en lettres mal gravées & gothiques :

Amour m'a refait
En 525 tout à fait.

On ſe figure qu'il s'appelle le puits d'Amour, à cauſe des ſervantes qui faiſoient là l'amour à leurs ſerviteurs, ſous prétexte de voir tirer de l'eau, & qu'il ſervoit de rendez-vous à quantité de Samaritaines, à ce que prétend la chronique scandaleuse (1). »

3. Places, Halles, Foires & Marchés. — A l'époque où le plan de Gombouſt fut dreſſé, il n'y avoit à Paris que deux places vraiment dignes de ce nom, c'étoit la place Royale & la place Dauphine. Devant l'hôtel de ville & le grand Châtelet, devant l'entrée du Vieux-Palais, ou les portails des égliſes principales,

(1) *Antiquités de la ville de Paris, &c.*, t. I, p. 183.

telles que Notre-Dame, Saint-Euſtache, Saint-Gervais, Saint-Germain l'Auxerrois, ſe trouvoit, ſans nul doute, un eſpace vide plus ou moins grand, mais aſſez irrégulier & nullement en rapport avec l'importance du monument. *Ces deux places* & les bâtiments qui les entourent ſont indiqués avec un ſoin tout particulier, principalement la place Royale. On peut compter chacune des maiſons qui en occupaient les quatre côtés. Il eût été curieux de connoître le nom de tous ceux qui les poſſédoient, quatre ſeulement ſont indiqués : au midi, les hôtels de Rohan & de Saint-Géran; au nord, les hôtels de Chaulnes & des Hameaux. Aucun de ces noms ne figure parmi ceux des perſonnages importants à qui le roi Henri IV céda au mois d'août 1606 une portion de terrain ſur cette place. Les ceſſionnaires s'engageoient à conſtruire une maiſon, d'après le modèle indiqué, moyennant la redevance d'un écu d'or, payable à la Saint-Jean, à la recette du domaine de Paris.

Voici en quels termes étoient formulées ces conceſſions : « Vente par Me Pompone de Bellièvre, chancelier de France, & haut & puiſſant ſeigneur Me Maximilien de Béthune, chevalier ſeigneur, marquis de Roſny & baron de Sully, commiſſaires à ce députez de

par le roy, à noble homme *Me Pierre Arnault*, conſeiller du roy & tréſorier de France à Paris, d'une place de huit toiſes de largeur & de ſeize de longueur, ſituée au marché aux choux, autrement appelé le parc des Tournelles, à la charge de payer par chacun an, à la recepte du domaine de Paris, au jour Saint-Jean-Baptiſte, un eſcu d'or de cens, portant lots & vente, à la coutume de Paris; & à la charge de faire baſtir, ſur la face de la place, un pavillon couvert d'ardoiſes, ayant arcades & une galerie au-deſſous, avec des boutiques ouvertes dans ladite galerie, la muraille dudit pavillon ſur ladite place eſtant de pierres de taille & de briques, ſelon le deſſein, & de rendre ledict logis habitable dans l'an 1606. Du 5 août 1605.

« Pareille vente à noble homme *Jean de Fourcy*, *ſeigneur de Cheſſy*, conſeiller du roy, tréſorier général de France, intendant des baſtiments du roy, d'une place audit lieu, de ſept toiſes deux pieds huit pouces de largeur, & trente-ſix toiſes de longueur, &c.

« Pareille vente audit lieu à *Barthélemy de Laffemas*, dit *Beauſſemblant*, controlleur général du commerce de France, d'une place contenant ſept toiſes de longueur.

« Item à noble homme *Me François Peliſſon*,

conſeiller du roy & controlleur général du Taillon, à Soiſſons, d'une place de ſept toiſes deux pieds huit pouces de largeur, & de trente-quatre toiſes cinq pieds de longueur.

« Item à noble homme *Mᵉ Claude de Chaſtillon*, topographe du roi, d'une place de ſept toiſes deux pieds huit pouces de largeur, & de trente-quatre toiſes cinq pieds de longueur.

« Item à noble homme *Antoine Ribault, ſieur de Bréau & de Forêts*, conſeiller du roi, & intendant de ſes finances, d'une place de ſept toiſes deux pieds huit pouces de largeur, & vingt toiſes & demy de longueur.

« Item à *Mᵉ Nicolas d'Angennes*, chevalier des ordres, conſeiller d'État, capitaine des cent gentilshommes du roy, *ſeigneur de Rambouillet*, d'une autre place de ſept toiſes deux pieds huit pouces de largeur, & vingt-quatre toiſes de longueur, &c.

« Item à *Mᵉ Nicolas Chevalier, ſieur de Videville*, conſeiller d'Eſtat & préſident des enqueſtes de ſa cour de parlement, d'une place contenant ſept toiſes deux pieds ſept pouces de largeur, & vingt-cinq toiſes de longueur.

« Item à *Pierre Fougeu*, écuyer, *ſeigneur d'Eſcures*, conſeiller du roy & intendant des Turſies & levées ſur la rivière de Loire & du

Cher, d'une place contenant huit toifes neuf pouces de largeur, & vingt-deux toifes de longueur.

« Item à *Mᵉ Pierre Jeannin*, confeiller du roy, en fon confeil d'Eftat & privé, audit lieu d'une place de fept toifes deux pieds huit pouces de largeur, & trente & une toifes de longueur.

« Item à *Mᵉ Eftienne de Lafond*, intendant des meubles du roy, d'une place de fept toifes deux pieds huit pouces de largeur, & trente-trois toifes de longueur.

« Item à nobles hommes *Mᵉˢ Ifaac Arnauld*, confeiller du roy, fecrétaire de fes finances, & *Hilaire L'Hofte*, fecrétaire du roy, d'une place contenant en un endroit de largeur vingt & une toifes & en l'autre dix-fept, & de longueur quarante-fept.

« Item à *Mᵉ Noël Renouard*, fecrétaire de la chambre du roy, d'une place de huit toifes neuf pouces de largeur & vingt & une toifes quatre pieds de longueur. » (*Anc. Chambre des Comptes*, reg. coté d. X, art. v.)

Ces premiers acquéreurs du terrain de la place Royale appartenoient prefque tous à la maifon privée de Henri IV; je trouve parmi eux des noms connus, tels que ceux de Jeannin, de Rambouillet, du topographe Chaftillon.

Quelques années auparavant, en mars 1599, Henri IV avoit donné à Sully une autre partie des Tournelles (1). Sully y fit conftruire une vafte & belle habitation qui porta longtemps fon nom & qui eft figurée avec détails fur le plan de Gombouft, f. v, rue Saint-Antoine.

Notre plan indique avec un foin tout particulier les halles, les marchés & même les boucheries difperfées dans les différents quartiers de la ville.

Feuille v, on voit le détail des grandes halles, les places, les bâtiments de toute forme, les fameux piliers, le pilori, la fontaine & la croix, rien ne manque.

Feuille VIII, un affemblage de plufieurs bâtiments fitué entre les rues du Bac & de Beaune, porte le nom de *halle du Pré-aux-Clercs*. Les hiftoriens de Paris ne donnent aucun détail fur l'origine de cette halle qui fut détruite en 1659, pour faire place à un hôtel de moufquetaires.

Je trouve l'indication de deux marchés aux

---

(1) « Don au fieur de Rofny de la place, démolitions & baftimens que feu Henri III avoit faict faire aux Tournelles, près la Coufture Ste-Catherine, à Paris, à la charge de fatiffaire aux charges & redebvances. » Vérifié *ut eft in arrefto* du 27 mars 1599. (Chambre des comptes, R. coté TT.)

chevaux, celui du ſamedi (feuille VIII), derrière l'hôtel de Vendôme, ſur l'emplacement des boulevards des Capucines & de la Madeleine, celui des mercredis (feuille III), en haut de la rue Saint-Victor, ſur l'emplacement que ce même marché occupe aujourd'hui. Dans la partie haute on vendoit auſſi des cochons. Les champs à découvert & aſſez vaſtes de ce double marché, ſont remplis par des chevaux, des voitures, des hommes allant & venant de toutes parts, rendus avec beaucoup de fineſſe. Les vaſtes bâtiments de la foire Saint-Germain ſont indiqués, feuilles V & VI, avec une grande préciſion. J'ai vainement cherché, ſur la feuille I, entre les rues des faubourgs Saint-Denis & Saint-Martin, la *foire Saint-Laurent*. Cela tient ſans doute à ce que cette foire s'eſt tenue à ciel découvert juſqu'en 1662, dans un champ, auquel donnoit entrée une petite rue qui, ſur notre plan, porte le nom de ruette Saint-Laurent. Quant aux boucheries, elles étoient au nombre de ſeize; j'en ai donné l'indication à la table analytique (au mot BOUCHERIES).

4. FAUBOURGS, COURS-LA-REINE, PRÉ-AUX-CLERCS. — Les faubourgs qui environnoient Paris occupent une place importante ſur le plan de Gombouſt. Les hôpitaux, les hos-

pices, les communautés religieufes, les jardins & les marais dont ces vaftes efpaces étoient remplis, font détaillés avec une minutieufe exactitude. Cependant le faubourg Saint-Antoine n'a pas été reproduit dans toute fon étendue; l'auteur lui-même a eu foin d'en prévenir par une note placée fur la feuille 1 : *Notez qu'on n'a icy repréfenté que le commencement du faubourg Saint-Anthoine, parce que pour le mettre tout entier & dans fa grandeur, il eût fallu faire cette carte d'une moitié juftement plus haute qu'elle n'eft; & les coftez fuffent demeurés vuides, y ayant autant de diftance depuis le bout dudit fauxbourg jufques audit commencement que d'iceluy jufques au pont au Change, qui eft de neuf cents toifes. Il confifte en trois grandes rues de toute cette longueur, croifées & traverfées de plufieurs autres. Dans celle du milieu, qui eft la principale, plus large & plus peuplée, il y a une fort grande & ancienne abbaye de filles dont tout ce faubourg relève, & en a pris le nom. Il y a auffi dans la même rue un féminaire de petits garçons, & dans les autres & aux environs d'iceluy, quantité de couvents, & une églife fuccurfale nommée Sainte-Marguerite, defpendante de celle de Saint Paul dans la ville, outre un hofpital pour les malades de la pierre.*

Le même motif, c'eft-à-dire le manque d'es-

pace, décida Gomboust à ne repréfenter au bas de la feuille VIII que l'entrée & le commencement du *Cours-la-Reine*, cette promenade fi affectionnée de la nobleffe, depuis les premières années du XVIIe fiècle. Afin de réparer cette omiffion, Gomboust a eu foin de placer dans un cadre, à côté de l'entrée du Cours, la note fuivante : *Ce Cours, que la reine Marie de Médicis fit dreffer, planter & foffoyer, a de longueur quinze cent quarante pas communs, & de largeur quarante. Un rond au milieu de cent pas de diamètre, quatre rangées d'arbres, ormeaux, formant trois allées, dont celle du milieu a vingt pas de largeur & tous les arbres efpacez de douze en douze pieds. A chaque bout un portail d'architecture & les portes de fer en baluftres.* Ces allées étoient chaque jour de beau temps remplies de cavaliers, & des lourdes voitures attelées de quatre & fix chevaux, qui déjà fous la régence de Marie de Médicis commençoient à fe multiplier. C'eft là que Baffompierre, étant dans le carroffe de la reine, fit rencontre de fon ancienne maîtreffe, Marie d'Antragues (fœur cadette de Henriette, la dernière favorite de Henri IV), qui l'avoit pourfuivi longtemps pour le forcer à l'époufer, fous le prétexte d'un enfant qu'ils avoient eu enfemble. L'affaire alla jufqu'au parlement,

qui donna gain de caufe à Baffompierre. Les deux carroffes qui fe croifoient furent arrêtés quelques inftants l'un à côté de l'autre; & Marie de dire à fon ancien amant : « Baffompierre, vous êtes un fot. » Et Baffompierre de lui répondre : « Madame, il n'a pas tenu à vous que je le fuffe encore bien davantage. »

Le *Pré-aux-Clercs* eft indiqué fur la feuille VIII; mais ce terrain, quoique affez vafte encore, eft complétement dépouillé d'arbres : on n'y voit plus ces anciens ombrages qui, pendant plufieurs fiècles, en avoient fait la promenade favorite des bourgeois de Paris, & furtout de la jeuneffe des écoles. Le *petit Pré-aux-Clercs*, compris entre les rues de Seine & des Saints-Pères, eft entièrement couvert d'habitations particulières; le grand Pré eft bien entamé déjà : les deux côtés de la rue du Bac font prefque tout à fait conftruits. Un demi-fiècle de plus, & le faubourg Saint-Germain, avec fes vaftes hôtels, aura couvert les anciennes prairies; le quai d'Orfay aura remplacé la Grenouillère, & l'efplanade de l'hôtel des Invalides les chantiers de bois flotté qui font indiqués fur notre plan.

Le Pré-aux-Clercs a été pendant plufieurs fiècles le théâtre de fcènes auffi étranges que diverfes. Bien que, dans l'origine, les terrains

qui en faisoient partie aient pu dépendre de l'abbaye Saint-Germain des Prés, il est certain que, antérieurement au XIIe siècle, ces terrains avoient été concédés par les rois de France à l'Université. Là venoient s'ébattre, chaque jour de fête, les écoliers nombreux que cette *fille aînée de nos rois* accueilloit dans son sein. Ils s'y rendoient par un chemin qui longeoit les murs & les fossés de l'abbaye. Tout en reconnoissant cette concession, les abbés de Saint-Germain prétendoient avoir conservé sur le Pré-aux-Clercs un droit de juridiction qui leur étoit vivement contesté par les recteurs de l'Université; de là un de ces interminables procès que le parlement fut appelé à juger plusieurs fois. Ce n'est pas tout: les écoliers audacieux & turbulents commirent des dégâts de toute nature; ils furent repoussés par les vassaux de l'abbaye. Des rixes sanglantes eurent lieu à différentes reprises: quelques écoliers, quelques serviteurs de Saint-Germain des Prés y perdirent la vie. Enfin c'est tout un drame qui mérite de trouver un historien. L'Université demeura maîtresse du terrain en litige, ce fut elle qui l'aliéna; en 1660, il ne restoit plus rien à vendre (1).

(1) Voyez, à ce sujet, la Dissertation indiquée plus

A différentes époques, le Pré-aux-Clercs a encore ſervi de lieu de réunion aux fauteurs de déſordres ou bien aux partiſans des nouveautés politiques & religieuſes. En 1320, les Paſtoureaux le choiſiſſoient pour y prêcher leur doctrine, ce qui occaſionnoit une violente émeute. En décembre 1357, Charles le Mauvais, roi de Navarre, y haranguoit les Pariſiens, cherchant à juſtifier les crimes qu'il avoit commis. Dès 1558, les partiſans de la réforme ſe réuniſſoient au Pré-aux-Clercs pour y chanter les pſaumes de David, mis en françois par Clément Marot, & bien que le roi de Navarre & ſa femme fuſſent préſents, une rixe violente avoit lieu, ſuivie d'arreſtations nombreuſes. Ces rixes ſe renouvelèrent ſouvent, ſi bien que le roi faiſoit occuper militairement le Pré-aux-Clercs, dans le but de les éviter (1).

---

haut (p. XXIII), ſur la *ſeigneurie du Pré-aux-Clercs*. Voyez auſſi à propos de la querelle de l'abbaye & de l'Univerſité un factum hiſtorique de plus de ſix cents pages : *Mémoires hiſtoriques ſur la propriété & ſeigneurie du Pré-aux-Clercs* (par du Boulay). Paris, 1675, in-4°.

(1) On lit dans un regiſtre de l'hôtel de ville la mention ſuivante :

DU MERCREDY XIIIe JOUR DE MAY 1561.

« Aujourd'huy a eſté envoyé ung mandement au capi-

5. PORTES & BARRIÈRES.— Les portes indiquées ſur le plan de Gomboust ſont au nombre de vingt; les unes étoient ſituées à l'intérieur de la ville. Les autres aux extrémités. On peut voir à la table alphabétique des matières l'emplacement qu'elles occupoient (au mot PORTE). Les hiſtoriens de la ville de Paris ont donné ſur ce point des détails nombreux; j'y renvoie & je me contente de ſignaler un travail publié récemment par M. A. Bonnardot, dans lequel on trouve tous les renſeignements déſirables : *Diſſertations archéologiques ſur les anciennes* ENCEINTES DE PARIS, SUIVIES DE RECHERCHES SUR LES PORTES FORTIFIÉES *qui dépendoient de ces enceintes, &c.* Paris, 1852, in-4°.

Le plan de Gomboust indique dans des quartiers différents & dans les endroits les plus habités, de petits bâtiments qui portent le nom de BARRIÈRES. Sur la feuille V ſeulement, on voit ſix indications de ce genre; il eſt bon de ſavoir à quel uſage ces barrières étoient alors appropriées. La majeure partie occupée par des ſergents du Châtelet ſervoit

taine des ſoixante arbaleſtriers de ladicte ville, pour envoyer vendredy & ſabmedy vingt hommes en armes pour aller au Pré-aux-Clercs, comme les jours précédens, pour éviter aux ſéditions populaires.» (Reg. de l'hôtel de ville, H. 1784, fol. 93 r°)

de bureau de perception pour les droits d'entrée ; quelques-unes cependant, situées au cœur de la ville, marquoient les limites des différentes circonscriptions féodales qui existoient dans Paris. En 1647, il y avoit encore certains tribunaux particuliers qui jugeoient en premier ressort de tous les crimes & délits, les tribunaux de l'évêque de Paris, & de l'abbé de Saint-Germain des Prés, par exemple. Le P. du Breul, religieux de cette abbaye, est le seul des historiens de Paris qui donne quelques renseignements sur ce point. Dans son *Théâtre des Antiquités* de cette ville, il a publié la liste de deux cents seigneurs qui *prétendent les uns justice & censive, les autres censive seulement*. Je signalerai la barrière placée rue Saint-Honoré (feuille v), en face des rues du Coq & Croix-des-Petits-Champs. Elle étoit connue sous le nom de *barrière des Sergents*. La Tynna, dans la seconde édition de son *Dictionnaire des rues de Paris*, publiée en 1816, la désigne ainsi, & fait observer qu'il y avoit là un corps de garde abattu seulement en 1805. Une des maisons situées en face la rue du Coq (aujourd'hui rue Marengo), porte encore une enseigne des *Deux Sergents*, souvenir un peu confus de la barrière indiquée sur le plan de Gomboust.

6. Monuments religieux, Églises, Chapelles, Couvents, Hôpitaux, Hospices, Cimetières.— Dans ſon avis aux lecteurs (voir feuillets vi & ix), Gombouſt dit que les monuments religieux & civils qu'il a repréſentés, avec les enclos & jardins qui les entourent, ſont au nombre de quatre cents. Les colléges comptent dans ce chiffre pour quarante environ, les hôtels & les maiſons particulières pour cent vingt-cinq, ce qui donne un peu plus de deux cents maiſons religieuſes, qu'elles ſoient égliſes ou chapelles, couvents, hôpitaux ou hoſpices. De tous ces monuments religieux ou civils, plus de cent cinquante ont été détruits; ceux qui reſtent debout ont ſubi de tels changements, depuis 1652, qu'il eſt encore très-curieux d'en avoir le profil avec la poſition exacte. Pour s'en convaincre, il ſuffit d'un regard jeté ſur le palais & le jardin des Tuileries, ou bien ſur ceux du Luxembourg. Feuille v, en face de l'entrée principale du vieux Palais (le Palais de juſtice aujourd'hui), on voit toutes ces petites égliſes qui étoient ſans contredit les plus anciennes de Paris : Saint-Barthélemy, *Saint-Pierre aux Liens* (1), Saint-Éloy, Saint-

(1) Gombouſt eſt le ſeul qui déſigne ainſi cette égliſe;

Marcel, Saint-Germain le Vieil, Saint-Denis de la Chartre & quelques autres. Bien qu'elles ſoient reproduites dans des proportions très-petites, il eſt facile de juger que toutes ces égliſes étoient conſtruites dans le ſtyle roman primitif, c'eſt-à-dire du VIe au IXe ſiècle. Trois chapelles ouvertes au public ſont parfaitement indiquées feuille IV : c'eſt la chapelle Saint-Joſeph, tenant à un cimetière ſitué rue Montmartre, ſur l'emplacement du marché du même nom; feuille V, ce ſont les chapelles *de la Reine* & *de Sainte-Marie l'Égyptienne*. La première faiſoit le coin des rues de Grenelle & Coquillière; on la nommoit ainſi parce qu'elle dépendoit de l'hôtel que la reine Catherine de Médicis avoit fait conſtruire, & qui a été connu en dernier lieu ſous le nom d'hôtel de Soiſſons. Sauval a raconté en détail l'hiſtoire de cette habitation célèbre; il n'a pas oublié la chapelle, qu'il cite comme la plus grande & la plus remarquable de tout Paris : « On y entre par un portail des plus élevés & des plus magnifiques; ſon ordonnance a quelque choſe de grand & de royal; il eſt couronné de deux clochers ſuſpendus

---

les hiſtoriens de Paris la nomment ordinairement *Saint-Pierre des Arſis*.

en l'air ſur deux trompes, & fut conduit par Guérin. Les curieux y conſidèrent des feſtons qui pendent aux deux côtés de la porte, que firent en concurrence Colin & Huguenin; ceux qui s'y connoiſſent ne les trouvent pas moins galants que bien fouillés, bien tournés & recherchés, & enfin les font paſſer pour les chefs-d'œuvre de ces deux bons ſculpteurs(1). »
Quant à la chapelle Sainte-Marie l'Égyptienne, elle étoit ſituée au coin de la rue Montmartre & de la rue de la *Juſſienne*, nom altéré de cette ſainte. La riche corporation des drapiers y avoit établi une confrérie.

Les hôpitaux & hoſpices de quelque importance ont été reproduits, ſur le plan de Gombouſt, avec les cours, les jardins, les prairies qui en dépendoient. Feuille I, on voit l'*hôpital Saint-Louis*, dont l'entrée principale, rue des Récollets, ſe trouve ſur la feuille IV. Cette maiſon, dont les jardins comprenoient une grande partie du faubourg du Temple & cette Courtille ſi célèbre, eſt figurée très en détail. Feuille II, c'eſt l'*hôpital de la Charité des femmes*, ſitué rue des Tournelles, derrière la place Royale, en face le couvent des Minimes. Sur la feuille III, je trouve *la Charité*,

(1) T. II, p. 217.

rue de l'Urſine; l'*hôpital Scipion*, rue de la Barre, & *les Enfermez*, rue Saint-Victor, en face le labyrinthe du Jardin des plantes, au même endroit où ſe trouve aujourd'hui l'hôpital de la Pitié. La *léproſerie Saint-Lazare*, avec ſes bâtiments, ſes cours, ſes jardins, ſa lapinière, & l'immenſe enclos qui en dépendoit, occupe une place notable ſur la feuille IV. Feuille V, l'*Hôtel-Dieu*, dans la Cité, ſemble très-circonſcrit par les bâtiments nombreux qui l'entourent; mais la perſpective reſſerrée de cette partie du plan ne permettoit pas au deſſinateur de donner plus de détails. Au bout de la rue de la Tiſſeranderie, un peu avant la porte Baudoyer, je ſignalerai le petit *hôpital Saint-Gervais*, qui ſe trouvoit à gauche de l'égliſe de ce nom. A l'entrée de la rue de la Mortellerie, preſque ſur le quai de la Grève, on voit auſſi le petit *hoſpice des Haudriettes*. Sur la feuille VI, en haut de la rue des Vignes, eſt l'*hôpital de la Santé*, rétabli alors nouvellement par les ſoins d'Anne d'Autriche. Feuille VIII, dans le faubourg Saint-Germain, le grand *hôpital de la Charité* avoit ſon entrée rue des Saints-Pères, en face la rue Saint-Guillaume. Les dépendances de cet hôpital étoient plus étendues que de nos jours. Un cimetière aſſez vaſte, avec une chapelle, occu-

poient tout le terrain entre l'Académie de médecine & la rue Taranne; aucune maiſon particulière ne venoit interrompre l'enſemble de ſes dépendances du côté de la rue des Saints-Pères; elles ne s'arrêtoient que rue Jacob, un peu plus haut que l'entrée actuelle de cet hôpital. Sur la feuille IX, je trouve quatre établiſſements de charité : l'*hoſpice des Petites-Maiſons*, rue de Sèvres, & celui *des Incurables*, un peu plus haut, dans la même rue; l'*hôpital des Convalescents*, rue du Bac, & celui *des Teigneux*, rue de la Chèze. Bien que ſéparé *des Petites-Maiſons* par un mur, l'hôpital des Teigneux faiſoit partie de cet établiſſement, qui fut pendant longues années principalement conſacré aux aliénés. L'hoſpice des Incurables eſt celui qui avoit le plus d'importance; chaque bâtiment, chaque cour avec ſon puits, tout eſt nettement deſſiné; dans le milieu, on diſtingue la chapelle & le cimetière. Il eſt bon d'obſerver que la charité n'étoit pas reſtreinte, à cette époque, au petit nombre d'établiſſements que je viens de ſignaler; dans les maiſons religieuſes, dans les collèges, il y avoit des infirmeries où bien ſouvent les pauvres, les malades, même étrangers à la maiſon, étoient ſecourus. Quant à la charité privée, exercée à domicile, les confréries religieuſes

établies ſoit par les corporations d'arts & de métiers, ſoit par les curés dans leurs paroiſſes, remplaçoient les ſociétés de bienfaiſance, ſi multipliées de nos jours.

Les cimetières indiqués ſur le plan de Gombouſt ſont au nombre de vingt-ſix (1). Établis même au centre de la ville, preſque tous dé-

(1) Voici l'indication de l'emplacement de ces cimetières : Feuille I, 1. à l'hôpital Saint-Louis. Feuille II, 2. à l'égliſe Saint-Paul, rue Saint-Paul. Feuille IV, 3. cimetière Saint-Nicolas, rue Chappon ; 4. de la Trinité, rue Grenéta ; 5. à la chapelle Saint-Joſeph, rue Montmartre ; 6. à l'égliſe Saint-Sauveur, rue Saint-Sauveur ; 7. à l'égliſe Saint-Laurent, rue Saint-Martin ; 8. à la chapelle Bonne-Nouvelle, rue Beauregard. Feuille V, 9. grand cimetière Saint-Innocent, rue Saint-Denis ; 10. Saint-Jean, derrière l'hôtel de ville ; 11. Saint-André, rue du Cimetière-Saint-André ; 12. à Saint-Séverin, rue de la Parcheminerie ; 13. 14. cimetière du marché Saint-Jean & en face le cimetière Vert, au bout de la rue de la Verrerie. Feuille VI, 15. à Saint-Étienne du Mont, en face de l'abbaye de Sainte-Geneviève ; 16. à Saint-Benoiſt, derrière le collège de Cambray, rue du Cimetière-Saint-Benoiſt ; 17. à Saint-Sulpice, derrière l'égliſe, rue Garancé (ou Garancière) ; 18. à Saint-Magloire, derrière l'égliſe, rue du Faubourg-Saint-Jacques ; 19. les Chartreux, dans la grande cour ; 20. les Capucins, derrière l'égliſe. Feuille VIII, 21. à Saint-Roch, derrière l'égliſe, rue Saint-Roch ; 22. aux Quinze-Vingts, derrière le jardin de l'hôtel de Rambouillet ; 23. à l'égliſe des Capucins, rue St-Honoré ; 24. Cimetière des prétendus Réformez, rue des Saints-Pères, en face la Charité. Feuille IX, 25. à l'hoſpice des Petites-Maiſons ; 26. à l'hoſpice des Incurables.

pendent d'une églife, d'une maifon religieufe, d'un hôpital ou d'un hofpice. Je fignalerai cependant quelques exceptions : ainfi le plus vafte & le plus célèbre, le grand *cimetière Saint-Innocent*. Il étoit deftiné à recevoir les morts de vingt églifes, principalement des églifes de la Cité, & même ceux de l'Hôtel-Dieu. Les curiofités de ce cimetière font indiquées avec foin (voir feuille IV); les chapelles des Saints-Innocents & d'Orgemont, les charniers, plufieurs tombes remarquables, &, dans le milieu, cette petite tour octogone qui a tant exercé la patience des érudits, fans que l'ufage en puiffe être parfaitement expliqué, rien n'y manque.

Je fignalerai encore, fur la feuille VIII, rue des Saints-Pères, en face l'hôpital de la Charité, un peu avant la rue Saint-Guillaume, un efpace affez vafte, clos de murs, dans lequel on lit : *cimetière des prétendus Réformez*. Piganiol de La Force parle de ce cimetière & du tombeau de marbre élevé en 1602, à un membre de la famille des *Arnaud*, Claude, frère d'Antoine, avocat au parlement & procureur général de Catherine de Médicis; il raconte, d'après le *Journal de L'Étoile*, qu'on fut contraint de recouvrir de plâtre cette fépulture, parce que la populace, *envieufe de tels*

monuments, menaçoit de le détruire (1). Ce cimetière des proteſtants avoit été ſans doute établi dans cette partie de l'ancien Pré-aux-Clercs depuis 1572, peut-être même à l'occaſion du maſſacre de la Saint-Barthélemy, dont un des plus ſanglants épiſodes eut lieu dans cet endroit.

7. MONUMENTS CIVILS, COLLÈGES, HÔTELS ET MAISONS REMARQUABLES, PALAIS. — Les collèges, encore nombreux en 1647, ſont indiqués avec ſoin ſur notre plan. J'en ai compté cinquante-trois (2), dont à peine quatre ſont debout maintenant; en-

---

(1) Piganiol de La Force, t. VIII, p. 287, édition de 1765.

(2) Voici le nom des collèges repréſentés ſur le plan de Gombouſt, & dont la ſituation eſt indiquée à la table des matières :

Collèges d'Arras, d'Authun, de l'Ave-Maria, de Bavière, de Bayeux, de Beauvais, de Boncours, des Bons-Enfants, de Bourgogne, de Chirurgie, de Clermont, Cluny, Collège Royal, Coquerel, de Cornuaille, Dainville, de Droit-Canon, des Eſcoſſois, des Fortray, de Grammont, des Graſſins, d'Harcourt, de Juſtice, de Laon, du cardinal Le Moyne, de Liſieux, des Lombards, de Maiſtre Gervais, de la Marche, du Mans, de la Mercy, de Marmoutiers, de Médecine, Mignon, de Montaigu, de Narbonne, de Navarre, de Normandie, de Picardie, de Rheims, de Richelieu, la Sorbonne, de Sées, du Pleſſis, de Saint-Symphorien, Sainte-Barbe, des Tréſoriers, de Tournay, de Saint-Michel, de Preſles, de Tours, de Prémontré.

core ont-ils ſubi des modifications qui en changent complétement l'aſpect. A l'exception d'un des deux collèges des *Bons-Enfants*, qui ſe trouvoit dans la rue de ce nom, en face les écuries du Palais-Royal (voyez feuille v), tous ces collèges étoient placés dans l'enceinte de l'Univerſité, dont il eſt facile de ſuivre la trace. Cette partie du travail de Gombouſt mérite d'autant plus d'être ſignalée que, dans l'iconographie pariſienne, les planches qui repréſentent des collèges ſont en très-petit nombre.

Quant aux palais, hôtels & maiſons remarquables, ils occupent ſur le plan de Gombouſt une place très-importante, & peuvent donner lieu à un grand nombre d'obſervations. C'eſt après avoir dreſſé la liſte de ces habitations particulières que j'ai vivement ſenti le beſoin d'un livre ſpécialement compoſé ſur ce ſujet. A la rigueur, on peut y ſuppléer en conſultant quelques anciens ouvrages; la majeure partie du ſecond volume des *Antiquités de Paris*, de Sauval, eſt conſacrée à l'hiſtoire des hôtels remarquables. L'intelligente activité de cet écrivain, les rapports qu'il entretenoit avec la ſociété polie du XVII[e] ſiècle, les documents aujourd'hui perdus qu'il avoit ſu ſe procurer, donnent une grande valeur à ſon

travail inachevé malheureufement, comme le refte de fon livre. Après l'ouvrage de Sauval, il faut confulter les différentes éditions de la *Defcription de Paris*, par Germain Brice, abbé au petit collet, profeffeur de langue françoife, qui fit état, de 1680 à 1727, de montrer les curiofités de la capitale aux étrangers de diftinction. Les notices qu'il donne fur les hôtels & les maifons particulières, fur les collections de tableaux, d'objets d'art & les bibliothèques, qu'il vifitoit chaque jour, font de fon livre un tréfor de renfeignements inappréciable (1). *Piganiol de La Force* & *Jaillot* donnent auffi fur le même fujet des indications curieufes; Piganiol, principalement, ne manque jamais de décrire l'intérieur & l'ameublement des fomptueufes demeures de Paris fous Louis XIV & la Régence. On peut encore confulter avec fruit ces livres publiés fous les titres de *Guides du voyageur à Paris*, d'*Itiné-*

(1) *Defcription nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, par M. B***. Au Palais-Royal, 1684, in-12, 2 vol. Tel eft le titre de la première édition. La feconde eft de 1687, in-12, 2 vol., & porte le nom de Brice. D'autres éditions en deux, trois & quatre volumes, ont été publiées en 1698, 2 vol.; 1701, 2 vol.; 1706, 2 vol.; 1713, 3 vol.; 1717, 3 vol.; 1725, 4 vol.; après la mort de l'auteur, en 1752, 4 vol. Toutes ces éditions font différentes les unes des autres & bonnes à confulter.

raires, *Curiosités*, *Tableaux*. Aujourd'hui l'attention des travailleurs est dirigée vers ce point. Quelques-unes de ces habitations remarquables ont donné lieu à plusieurs monographies intéressantes : je citerai les hôtels de *Carnavalet*, de *la Trémouille*, des *premiers Présidents*, de *Lassay*, de *Mazarin*. Il reste encore à faire un travail d'ensemble, tenté plusieurs fois sans succès, travail long, difficile, mais dont l'importance est réelle.

J'ai compté sur le plan de Gombouſt environ cent vingt-quatre hôtels ou maisons particulières (1). La majeure partie de ces habi-

---

(1) Voici le nom de chacun de ces hôtels, dont la situation est indiquée à la table alphabétique du plan :

Les hôtels des Ambassadeurs extraordinaires, d'Angoulême, d'Astry, d'Aubray, d'Aumont, de Bailleul, de La Basinière, Beautru, de Bellièvre, Bordier, Boucot, de Bouillon, du Petit-Bourbon, de Bourdeaux, de Bourgogne, Bretonvilliers, de Brienne, Carnavalet, de Caumartin, de la Charité Saint-Denis, Charron, Chasteauneuf, de Chaulnes, de Chavigny, de Chevreuse, de Choisy, de Clèves, de Cluny, de Condé, de Créqui, de la Curée, Dau, Denison, Desdiguières, d'Effiat, d'Espernon, Esselin, d'Estrée, Falconis, de Fontenay-Mareuil, de La Force, Fouquet, Gallard, Gervais, Girard, de Guenegaud, de Guise, du Hallier, du Hameau, d'Hémery, d'Hervalt, de L'Hospital, Jamin, Lambert, Le Cocq, Le Cogneux, Le Fèvre, Le Tellier, Le Vasseur, Le Vieulx, de Liancourt, de Longueville, de Longueuil, de Lorraine, du Lude, de Luines, de Lyon, du Maine, de Mauroy, Meillant, Mélu-

tations eſt déjà connue; on trouve à ce ſujet des détails aſſez amples dans les ouvrages que je viens de ſignaler. Cependant pluſieurs de ces habitations ont échappé aux recherches; Gomboust eſt le ſeul qui les faſſe connoître (1). Ceux qui les ont poſſédées n'ayant eu qu'une célébrité paſſagère, due principalement à des fortunes rapides dans la finance, il eſt difficile de donner à cet égard des renſeignements complets & de combler toutes les lacunes. Le haſard y peut aider quelquefois; je citerai dans l'île Saint-Louis, ſur le quai Dauphin (aujourd'hui quai de Béthune), la maiſon de

---

ſine, de Meſme, de Monchenay, de Montmor, de Montmorency, de Nemours, de Neſmond, de Nicolaï, de Novion, des Noyers, d'O, Petit, Piètre, de Piſieux, de Rambouillet, Regnard, de Retz, de Richelieu, de la Rocheguyon, de Rohan, de Roſtang, de Royaumont, Saint-Chamond, Saint-Denis, du Saint-Eſprit, Saint-Ferron, de Saint-Géran, de Schomberg, Séguier, de Senectère, de Sens, de la Serpente, Sintot, de Soiſſons, de Sourdy, de Souvray, de Sully, Tambonneau, Tevenin, Tidoux, de Treſmes, Tubœuf, des Urſins, de Vandoſme, Varin, de Veniſe, de La Vieuville, Vildeau, de Villequier, de Villeroy, de Vitry, de La Vrillière.

(1) Voici les principaux : hôtels d'Aubray, de Bellièvre, de Bourdeaux, de la Curée, Charron, Caumartin, Falconis, du Hallier, du Hameau, Le Cocq, Le Vaſſeur, Le Vieux, de Lyon, Le Fèvre, Meillant, Montchenay, Pizieux, Petit, la Serpente, du Saint-Eſprit, Saint-Ferron, Tevenin, Tidoux, Varin.

M. d'Aſtry (1). Je trouve dans une lettre de Guy Patin du 12 janvier 1661 : « Hier au ſoir mourut dans l'île Notre-Dame un grand partiſan nommé M. d'Aſtry : il mourut ſubitement, âgé de ſoixante-douze ans; on dit qu'il venoit de la débauche : telle vie, telle fin (2). »

L'ancien hôtel de Luynes, ſitué ſur le quai des Auguſtins (feuille v), porte auſſi ſur une de ſes faces l'indication ſuivante : *H. Dau.* Cet hôtel qui, du XIIIe au XIVe ſiècle, appartenoit aux évêques de Chartres, enſuite au connétable de Sancerre, devint, en 1397, la propriété de Guérard d'Athies, archevêque de Beſançon. Un maître des requêtes, nommé *Dauvet*, en étoit propriétaire, quand François Ier l'acheta & le fit reconſtruire pour y loger ſa maîtreſſe, Anne de Piſſeleu, ducheſſe d'Étampes. Il étoit orné de peintures & rempli des deviſes de cette dame. Au commencement du XVIIe ſiècle, cet hôtel appartenoit à Pierre Séguier, troiſième du nom, conſeiller au parlement, ſeigneur de Sorel & comte d'O, qui mourut en 1638. Sa fille, Louiſe-Marie,

(1) Sauval, t. III, p. 13, &, d'après lui, G. Brice, ont parlé de l'eſcalier de fer de cette maiſon & du veſtibule.

(2) *Lettres, &c.*, t. III, p. 309, édition de 1846, in-8°.

époufa, en 1641, Charles d'Albert, duc de Luynes & de Chevreufe, fils du fameux connétable favori de Louis XIII. Le vieux manoir des Sancerre, du maître des requêtes & de la ducheffe d'Étampes, prit le nom d'*hôtel de Luynes;* mais la partie fituée fur la rue Gille-le-Cœur retint le nom d'hôtel d'O, que Gombouft a mal écrit *H. Dau.* Jaillot a confacré un article curieux à l'hiftoire de cet hôtel (1).

Pendant la nuit du 26 août 1648, au commencement de la fronde, le chancelier Séguier, pourfuivi par la populace ameutée, fut contraint de fe réfugier dans cet hôtel. Les mutins y pénétrèrent à main armée, avec effraction, & le maréchal de La Meilleraye eut beaucoup de peine à délivrer le magiftrat (2).

Les hiftoriens de la ville de Paris ont auffi parlé de l'hôtel de Nevers, dont le fecrétaire d'État de Guénégaud fit l'acquifition, & qu'il reftaura pour y demeurer. Gombouft, fur la feuille v, reproduit avec détails cette fomptueufe habitation. La principale entrée, fituée fur une petite place, étoit vis-à-vis la porte

---

(1) *Recherches*, t. V, quartier Saint-André des Arts, p. 37.

(2) Regiftres de l'hôtel de ville pendant la fronde, &c., t. I, p. 20.

de Nesle. Mais il indique de plus, feuille II, rue des Francs-Bourgeois & rue Saint-Louis, deux maisons d'assez belle apparence qui portent le nom de *Guénégaud*, & dont je n'ai trouvé de trace nulle part ailleurs. Sur cette même feuille, rue de la Cerisaye, l'hôtel de Lesdiguières, construit à la fin du XVIe siècle, par Sébastien Zamet, est désigné sous le nom d'*hôtel Desdiguières*. Enfin, rue Saint-André des Arts, près de la porte de Bussy (feuille V), on voit le double bâtiment de l'*hôtel de Lyon :* celui qui donnoit sur la rue avoit été construit par Jean Grolier, trésorier des finances, ambassadeur de François Ier à Rome, & le plus ardent des bibliophiles de son temps. Dans cet hôtel a été conservé, jusqu'en 1566, cette bibliothèque fameuse dont chaque volume, payé au poids de l'or, fait l'ornement des cabinets modernes.

Les palais qui figurent sur le plan de Gomboust sont au nombre de six : le *vieux Palais*, dans la Cité, aujourd'hui Palais de Justice; le *Louvre*, les *Tuileries*, le *Luxembourg*, ou *palais d'Orléans;* le *Temple*, le *Palais-Royal*, le *palais Mazarin*, aujourd'hui Bibliothèque impériale. Chacun de ces monuments est représenté avec des proportions qui permettent d'en étudier toutes les parties. Cinq de ces monuments sont

encore debout; mais combien les deux ſiècles écoulés depuis que Gomboust a relevé ſon plan ont apporté de changement! Le vieux Palais, par exemple, qui, avec la place Dauphine & le pont Neuf, occupe le centre de la feuille v, ne reſſemble guère au Palais de Juſtice tel que nous le voyons maintenant. Au milieu de la cour d'honneur, on voit la Sainte-Chapelle, dont les merveilles n'étoient pas cachées comme elles le ſont beaucoup trop aujourd'hui. L'œil plonge dans cette fameuſe cour de la Conciergerie, dans le jardin joint à l'hôtel du premier préſident, & peut meſurer l'étendue de ces galeries qui, depuis pluſieurs ſiècles déjà, avoient tant de célébrité. De tous ces bâtiments d'époques & de conſtructions ſi diverſes, que reſte-t-il debout maintenant, ſi ce n'eſt la Sainte-Chapelle, entièrement reſtaurée? Preſque rien. La tour de l'Horloge, deux autres tours ſur la Seine, la cour de la Conciergerie, &, intérieurement, une ſeule des galeries, avec la ſalle des Pas-Perdus, complétement dépouillée des ornements qui faiſoient ſa ſplendeur.

Quant au Louvre & aux Tuileries, ces deux palais, beaucoup moindres en étendue, ſéparés d'ailleurs l'un de l'autre par pluſieurs rues, de grandes habitations particulières & des jar-

dins, ne peuvent être comparés au vaſte enſemble que nous avons maintenant ſous les yeux. Cependant les plus belles parties de cet enſemble étoient déjà conſtruites : ainſi le vieux Louvre, la grande galerie du bord de l'eau, la petite galerie tranſverſale, figurent ſur notre plan, &, dans les Tuileries, les trois pavillons du centre, chefs-d'œuvre d'élégance ſi juſtement admirés. C'eſt avec plaiſir que les amateurs de nos antiquités nationales étudieront ces beautés primitives de l'ancienne demeure de nos rois, beautés dont la réputation étoit déjà grande dans toute l'Europe. Il eſt à remarquer qu'au-deſſous de la partie ancienne du palais des Tuileries on lit ces mots : *logement de Mademoiſelle*. En effet, Louiſe d'Orléans, ducheſſe de Montpenſier, connue dans notre hiſtoire ſous le nom de *la Grande Mademoiselle*, habita les Tuileries juſqu'au milieu de l'année 1652, où elle reçut bruſquement l'ordre de quitter ce palais. Elle-même, dans la ſeconde partie de ſes Mémoires, a raconté comment avoit eu lieu ſon départ. Le cardinal triomphant lui joua ce mauvais tour; il n'ignoroit pas combien Mademoiſelle ſe plaiſoit dans cette réſidence. Elle y demeura pendant la fronde, & dirigeoit de là ſes intrigues. Sur la feuille VIII ſe développe dans toute ſon

étendue le jardin des Tuileries, tel qu'il étoit avant que Le Nôtre en eût complétement changé l'aſpect & les diſpoſitions en 1664; on y voit l'emplacement de la volière, du jardin de Regnard, de la garenne, de l'écho, décrit avec tant de ſoin par Sauval (1), & même les loges réſervées aux bêtes féroces. On voit encore dans le milieu un baſſin aſſez grand, de forme carrée, alimenté par un jet d'eau, dans lequel on aperçoit pluſieurs canards. On ſait que Colletet fut chargé par le cardinal de Richelieu de décrire les beautés du jardin des Tuileries : il y conſacra tout un monologue, placé en tête de la comédie des *Tuileries*, par les cinq auteurs (Paris, 1638, in-4°); il n'oublia pas ce baſſin, qui étoit connu ſous le nom du *Carré d'eau*. Le cardinal ſe montra des plus ſatisfaits de l'œuvre de ſon poëte; les vers ſuivants le ravirent d'admiration :

Au meſme temps j'ay veu ſur le bord d'un ruiſſeau
La cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouée & d'un battement d'aile
Animer le canard qui languit auprès d'elle (2).

---

(1) *Hiſtoire & Recherches, &c.*, t. II, p. 59.

(2) Au commencement du monologue, Colletet décrit encore le Carré d'eau en ces termes :

Après avoir paſſé dans une grande allée
D'aulnes & d'ypréaux artiſtement voilée,

Il donna cinquante piſtoles de ſa propre main à Colletet, en lui diſant que c'étoit ſeulement pour ces deux vers, qu'il avoit trouvés ſi beaux, & que le roi n'étoit pas aſſez riche pour payer le reſte. Pelliſſon, qui raconte cette anecdote, ajoute que le cardinal voulut perſuader au poëte de mettre *barbotter dans la bourbe de l'eau*, à la place de *s'humecter;* mais que celui-ci refuſa, donnant ainſi la preuve de ſon indépendance & de ſon goût (1).

De l'autre côté du palais des Tuileries, ſur l'emplacement de la cour intérieure actuelle de ce palais, on voit un jardin aſſez vaſte, qui porte le nom de *parterre de Mademoiſelle*. Tallemant des Réaux raconte une jolie anecdote au ſujet du jet d'eau placé dans ce parterre.

« Un jour, Mme de Rambouillet aperçut aſſez loin un grand jet d'eau qu'elle n'avoit point accoutumé de voir. Ce jet d'eau étoit dans le parterre du logement de Mademoiſelle. On avoit deſſein d'y faire un baſſin;

Le favorable ſort qui me guide en ces lieux
M'a fait d'un carré d'eau voir l'objet gratieux,
Où le chant des oyſeaux & le bruit des fontaines
Font un concert plus doux que celuy des ſireines.

(1) *Hiſtoire de l'Académie françoiſe*, par Pelliſſon & d'Olivet, avec une introduction, des éclairciſſements & notes, par M. Ch. L. Livet. Paris, 1858, 2 vol. in-8°, t. I, p. 84.

depuis on n'y penſa plus. Elle conſidéra qu'il n'y avoit pas ſi loin qu'on ne pût conduire cette eau facilement dans le jardin de l'hôtel de Rambouillet. Elle parla à Mme d'Aiguillon pour en avoir la décharge; car la fontaine de l'hôtel de Rambouillet n'a qu'un filet d'eau. Mme d'Aiguillon fut quelque temps ſans lui rendre réponſe, & Mme de Rambouillet lui envoya ce madrigal pour l'en faire reſſouvenir; car elle en a fait quelquefois de bien jolis :

> Orante, dont les ſoins obligent tout le monde,
> Gardez que le criſtal dont ſe forme cette onde,
> Qui dans le grand parterre a ſon trône établi,
> A la fin ne ſe perde au fleuve de l'oubli.

« Mais il ſe trouva que cette eau n'avoit été conduite là qu'afin de la conduire après au Palais-Cardinal; c'eſt-à-dire que, comme il la falloit faire paſſer par là auprès, il fut de la bienſéance d'en donner un peu à Mademoiſelle; mais la décharge étoit pour remplir le grand rond d'eau du Palais-Cardinal (1). »

Le palais d'Orléans, le jardin de Luxembourg, le couvent des Chartreux & le vaſte

(1) *Les Hiſtoriettes de Tallemant des Réaux, &c.*, troiſième édition, par MM. de Monmerqué & Paulin. Paris, 1854, in-8°, t. II, p. 500.

enclos qui l'environne, occupent un grand efpace compris dans la feuille VI. On peut très-bien juger furtout de la difpofition du jardin de Luxembourg, difpofition très-différente de celle qu'il a de nos jours. L'établiffement des Chartreux tout entier eft maintenant compris dans ce jardin. Je ne faurois trop recommander aux amateurs des antiquités parifiennes la vue d'enfemble du couvent des Chartreux : chaque cellule, avec le petit jardin qui en dépendoit, eft repréfentée avec le plus grand foin. J'en dirai autant des bâtiments du cloître, du cimetière, du verger, du labyrinthe, & d'une prairie affez vafte dans laquelle étoit un moulin à vent.

Enfin, je recommande auffi toutes ces petites vues des maifons royales & particulières des environs de Paris, placées au bas du plan. Sans parler des habitations détruites, telles que *Monceaux*, *Villers-Cotterets*, *Madrid*, je fignalerai la vue de Verfailles antérieur à Louis XIV, & furtout celle du double château de Saint-Germain, avec fes fix terraffes en amphithéâtre. La feule qui refte aujourd'hui, bien qu'elle ne donne pas l'idée de ce magnifique enfemble, fait encore l'admiration des vifiteurs.

Je ne veux pas terminer cette Notice fans

parler du Difcours fur l'Hiftoire de la ville de Paris, joint à certains exemplaires du plan de Gombouft, & qui a été réimprimé plus loin, afin d'en faciliter la lecture. C'eft un travail auffi curieux que bien écrit, qui renferme en peu de pages un affez grand nombre de renfeignements utiles; l'auteur y donne une explication très-jufte de l'origine de la ville de Paris, auffi bien que du nom qu'elle porte. Plufieurs de fes obfervations pourroient s'appliquer parfaitement au Paris de nos jours. Par exemple, ce qu'il dit à la page 11, fur les richeffes mobilières accumulées dans cette ville, & à la page 18, fur le nombre toujours croiffant des carroffes. Ne croiroit-on pas que les lignes fuivantes (p. 12) ont été écrites par un de nos contemporains : « Il y a quantités de maifons à cinq & fix étages, toutes pleines jufques aux thuilles de diverfes familles & profeffions, qui ne fe hantent non plus que des barbares, & qui ne fçavent mefme pas le nom les uns des autres, comme on ne fçait point d'un endroit à l'autre & des fauxbourgs à la ville ce qui fe paffe d'extraordinaire; & l'on eft auffi bien inconneu & caché en changeant de quartier que fi on changeoit de province. »

Pierre Petit, célèbre mathématicien du

règne de Louis XIII, intendant général des fortifications de France, a ſans doute compoſé ce diſcours, qui n'eſt ſigné que de ſes deux initiales. Gombouſt reconnoît avoir eu ſon aide & ſes conſeils pour l'exécution du plan; ſi Petit a gardé l'anonyme, c'eſt qu'il a cenſuré fortement les gens de juſtice, en parlant du Palais & de la ſalle des Pas-Perdus (voir p. 37). Pierre Petit, né à Montluçon, en 1598, ſe rendit très-habile dans ſon art; il étoit lié avec pluſieurs ſavants de ſon temps, avec Deſcartes & Paſcal entre autres. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages de mathématique & de phyſique très-eſtimés. On a encore de lui un curieux Diſcours ſur les remèdes qu'on pouvoit apporter aux inondations de la Seine dans Paris, en creuſant un canal (1). P. Petit mourut le 20 août 1677.

Je dois encore quelques explications ſur la manière dont j'ai compoſé la table des matières jointe à cette Notice. J'ai claſſé dans

(1) « Diſcours fait en l'aſſemblée de l'hoſtel de ville, tenue le 24 mai 1658, touchant les remèdes qu'on peut apporter aux inondations de la rivière de Seine. Donné au public par l'ordre de ladite aſſemblée, avec la carte néceſſaire à l'éclairciſſement d'iceluy, par le ſieur Petit, conſeiller du Roy, intendant des fortifications, &c. » Paris, 1658, in-4°.

l'ordre alphabétique le nom des rues & des monuments religieux & civils ; quant aux *barrières*, aux *boucheries*, aux *cimetières*, aux *fontaines*, aux *marchés*, aux *places*, aux *ponts*, aux *portes*, je les ai réunis ſous leur nom générique. J'ai mis au mot SAINT, dans l'ordre alphabétique, toutes les égliſes ou chapelles, toutes les maiſons religieuſes, tous les monuments, toutes les rues qui portent un nom patronomique. J'ai ajouté aux noms des rues les tenants & aboutiſſants, afin de faciliter les recherches. J'ai reproduit l'orthographe du plan original, en indiquant les altérations les plus remarquables. Les chiffres romains ſe rapportent aux neuf feuilles qui compoſent l'enſemble du plan.





DE L'ANTIQUITE',

GRANDEUR, RICHESSES, GOUVERNEMENT, ETC.

DE LA VILLE

DE PARIS,

PAR P. P.



CETTE grande & fameuſe ville dont voicy le plan & la repréſentation de ſes principaux édifices, ne cede que d'ancienneté aux plus renommées du monde, que l'injure du temps, les guerres & les incendies ont eſpargné, pour nous en laiſſer la comparaiſon. Rome, Conſtantinople, Naples, Venize, Lisbonne, Londres, Vienne, Amſterdam, Anvers, & tout ce qu'il y a preſentement de villes en l'Europe, luy cedent en grandeur, en richeſſes, en magnificences, en peuple, en excellence & diverſité de toutes ſortes d'arts & de ſciences,

A

de commerce & correſpondance par toute la terre; bref on la peut nommer la Reyne des villes, comme elle eſt la ville capitale d'un royaume autant relevé par deſſus les autres, comme les roys le ſont par deſſus leurs ſubjets, au dire du grand S. Grégoire : *Quanto cæteros homines regia dignitas antecedit, tanto cætera gentium regna regni Francici culmen excedit.*

Pour celles dont nous n'avons plus que quelques veſtiges ſur la terre, ou quelque deſcription dans les livres, comme Ninive, Babylone, Tyr, Troye, le Caire, Corinthe, Cartage, Pequin, Nanquin & autres de l'Aſie & de l'Affrique, nous ne les pouvons point comparer avec celle-cy pour ne nous eſtre pas bien connues, & peut-eſtre fabuleuſement, ou du moins hyperboliquement deſcrites. Paris eſt donc ſans contredit la plus belle et plus grande ville qui ſoit maintenant en l'Europe: ſa ſituation eſt dans le huictieſme climat, ſous 48 deg. 52 min. de latitude ou hauteur de pole ſeptentrional, & ſa longitude ou eſloignement du premier méridien paſſant par les iſles Canaries, eſt de 23 deg. 30 min. communément.

Son plus grand jour d'eſté eſt de 16 heures, ſans y comprendre les crépuſcules, ſon plus petit de 8 en hyver. L'air y eſt fort doux & fort tempéré, ſain au poſſible, nonobſtant la puanteur des bouës, la ſalleté des rues, & le nombre innombrable des pauvres & de menu

peuple qui ſont tous logez les uns ſur les autres. Il y fait néantmoins quelquesfois très chaud en eſté, avec greſles & tonnerres, & auſſi froid en hyver comme aux païs plus ſeptentrionaux, juſques à glacer toute la rivière. Les pluyes y ſont fréquentes & quelquesfois de ſi longue durée (& dans les provinces voiſines dont les rivières tombent dans la Seine) qu'il en arrive de grandes inondations, comme ès années 1649 & 1651, que les eaux couroient dans beaucoup de rues, & rempliſſoient toutes les caves; ce qui ne provient pas tout à fait, comme quelques-uns croyent, du grand nombre des maiſons, des ponts & des quais qu'on a baſty en ces derniers temps, qui ont eſtraiſſi le canal de la rivière, puiſqu'il y a plus d'unze cents ans, ſçavoir en l'an 522, qu'il arrivoit la meſme choſe, *Tantam inundationem Sequana Matronaque circa Pariſios intulerunt, ut inter civitatem & baſilicam Sancti Laurentii naufragia sæpe contingerent. Greg. Tur. lib. 6. cap. 25.*

Au printemps & en automne le temps y eſt fort ſerain & fort beau, mais quelquesfois ſi inégal qu'il fait froid, chaud, pluye & greſle en un meſme jour. Les eaux y ſont très bonnes, la campagne & les iſſues très belles; tous les environs fertiles en bleds, vins excellens & fruicts admirables; ornez d'une ſi grande quantité de belles maiſons, qu'on diroit autant de palais de roys & de princes, parmy leſquelles on en repréſente icy quelques-unes : car le

travail feroit infiny de les vouloir toutes defcrire, auffi bien que les autres avantages de cette ville, qu'on peut nommer UN PETIT MONDE.

Son étymologie eft certaine & facile, quoy qu'elle aye caufé des difputes & des controverfes entre les hiftoriens critiques, les uns voulans que Paris de Troye raviffeur d'Helene, en fut le fondateur & lui donna fon nom, comme Francion fils d'Hector auffi Troyen, furnomma les François, qui font fables & refveries tirées du faux Berofe que mit en lumière il y a environ 150 ans frère Jean Annius de Viterbe, que tous les fçavans ont convaincu d'impofture & l'ont rejetté, comme tous les ignorans l'ont fuivi dans leurs fauffes chronologies. D'autres ont penfé que Paris ou Parifis venoit du mot grec παρα & ισις, qui fignifie près le temple d'Ifis qu'on eftimoit eftre à S. Germain des Prez où l'idole de cette déeffe eftoit adorée. Mais laiffant toutes ces refveries, il eft certain que cette ville quittant fon ancien nom de *Lutetia* comme Cefar l'a nommée, ou de *Lucotetia* comme Strabon & Ptolomée, elle commença de prendre celuy de Paris des habitans de fon territoire nommez Parifiens, environ le 4[e] ou 5[e] fiecle, comme Rennes, Vannes, Poictiers, Xaintes, Beauvais, Angers, Sens, Tours, & plufieurs autres capitales de leurs provinces en portent auffi le nom.

De fçavoir maintenant d'où ces peuples

l'ont pris, & d'en aller chercher la racine dans la langue grecque & les fables, & dire que les Parisiens se nommoient ainsi à cause de Paris de Troye, ou du temple d'Isis, ou de certains compagnons d'Hercules nommez Parrhasiens, ou de la constance ou liberté de parler de ces peuples, c'est à mon advis resver en veillant, aussi bien que de dire que Cesar l'appelloit Lutece à cause de la boue, ou les Grecs Lucotece à cause de la blancheur des habitans, ou des maisons : parce que vraysemblablement ces autheurs appelloient ces peuples & leur ville du nom qu'elles avoient desja parmy eux, & par lequel on les connoissoit, comme nous faisons celles des autres nations, sans leur en donner un tout nouveau & de nostre langue, nous suffisant de l'appliquer à nostre dialecte & d'en corrompre tout au plus quelque syllabe pour la prononciation. Il est donc à croire que cette ville & le païs estoient ainsi nommez des Gaulois ou approchant *Lutetia Parisiorum*, avant ces autheurs grecs & latins, & que c'est chose vaine de vouloir trouver l'origine de tous les mots dans ces deux langues, comme si chaque peuple n'avoit pas eu la sienne avec laquelle il eust imposé les noms par dessein ou caprice à ses villes, cantons, rivières, & à tout ce qui luy estoit particulier. Pour conclusion la ville a pris le nom du païs & des peuples, comme nous avons dit.

En ſon commencement elle eſtoit fort petite, & du temps de Jules Ceſar ne contenoit que l'iſle du Palais, qu'on appelle encore la Cité, *Lutetia oppidum eſt Pariſiorum poſitum in inſula fluminis Sequanæ, au livre 7 de ſes Commentaires.* Depuis elle eſt accreue de l'Univerſité qui eſt au midy, & de la Ville qui eſt au nord de la dite Cité, la rivière entre deux.

La Ville & la Cité ſont baſties & ſituées dans une grande plaine, ſans autre éminence voiſine que d'une petite colline nommée Mont-Martre, à cauſe des martyrs qu'on croit y avoir ſouffert, ou du temple de Mars, jusques aux pieds de laquelle vont les maiſons du faux-bourg nommé du meſme nom.

Et l'Univerſité eſt baſtie à l'oppoſite, ſur le penchant imperceptible d'une douce éminence, ſur le haut de laquelle ſont les faux-bourgs S. Michel, S. Jacques, & S. Marcel, & au bas ceux de S. Germain & de S. Victor.

Dans toute cette grande eſtendue de Ville, Cité & Univerſité, que quelques-uns à bon droict nomment un païs, il n'y a quaſi aucune marque de grande antiquité, excepté le grand & le petit Chaſtelet qui ſervoient de forts & de portes à la Cité, au bout des ponts que l'on appelle maintenant Petit-Pont & Pont du Palais ou du Change; & l'hoſtel de Cluny dans l'Univerſité, où logent à préſent les nonces du pape, leſquels édifices on croit avoir eſté baſtis par Julian empereur, environ

l'an 360, durant qu'il demeuroit à Paris, préſage que cette villette qui ne contenoit qu'une petite iſle, deviendroit quelque jour immenſe, capitale d'un grand royaume, & le ſiège des premiers roys de la chreſtienté, comme elle eſt à préſent.

Leur ſéjour continuel depuis que Clovis premier roy chreſtien, & le 5. roy de France après Pharamond, y eut eſtably ſon empire environ l'an 500, a eſté la cauſe de ſon augmentation, tous ſes ſucceſſeurs ayans contribué quelque choſe pour ſon accroiſſement & magnificence, auſſi eſtoient-ils ſi jaloux de cette demeure, que quand ce royaume eſtoit diviſé entre pluſieurs frères, Paris appartenoit à l'aiſné, & les autres n'y euſſent oſé entrer ſans ſa permiſſion.

Elle a eſté accreue par diverſes fois & ſous divers règnes. Avant celuy de Clovis elle ne contenoit que la Cité compriſe dans l'iſle & quelques faux-bourgs au long de la rivière & ſur les advenues, le coſté du nord ou ſeptentrion, où eſt maintenant la Ville, eſtant en foreſts & marais, comme celuy du midy où eſt à préſent l'Univerſité, eſtoit en vignes & maiſons champeſtres. Les diverſes égliſes que les roys y fondèrent, dont les premières eſtoient S. Germain l'Auxerrois, S. Germain des Prez, S. Gervais, S. Mederic, Sainte Opportune, S. Paul, S. Martin des Champs & autres, accreurent le nombre des maiſons, qui pour-

tant n'eſtoient réputées que les faux-bourgs de Paris, juſques au règne de Philippes Auguſte qui fit clorre la Ville de murailles & foſſez, environ l'an 1190, & l'Univerſité lors floriſſante l'an 1211, ſans qu'on abbatit pour cela les murailles de la Cité juſques en l'an 1251, du temps de S. Louïs; en ſuitte de laquelle cloſture de l'Univerſité qui ſubſiſte encores, ſe ſont faits les faux-bourgs S. Victor, S. Marcel, S. Jacques, S. Michel & S. Germain. Pour celle de la Ville, elle commençoit vis à vis la porte de Neſle, où il y avoit une tour ſemblable (dont il ne reſte qu'environ vingt pieds de hauteur) & le Louvre baſty de meſme temps, faiſant partie de la dite enceinte. Elle ſe ſervoit des foſſez de S. Germain de l'Auxerrois & paſſoit dans la rue S. Honoré, où il y avoit une porte, entre la Croix du Tiroir & la rue Tirechappe, de là vers S. Euſtache où eſtoit la porte Coquillart en la rue du Jour, au bout de laquelle & dans la rue Mont-Martre eſtoit la porte de ce nom; de là par la rue Mont-Orgueil où eſtoit la porte de Bourgongne : de là par l'hoſtel de Bourgongne en la rue S. Denys où eſtoit la porte aux Peintres, près S. Jacques de l'Hoſpital : de là à la rue S. Martin, où eſtoit la porte de ce nom, au coin de la rue Grenier S. Ladre : de là par la rue Beaubourg, où il y avoit encores une porte : de là à la rue S. Avoye où eſtoit la porte de ce nom, entre l'Eſchelle du Temple

& la rue de Braque, où eſtoit auſſi une porte de meſme nom, dans la rue du Chaume, laiſſant dehors la chappelle de Braque maintenant la Mercy : de là par la rue des Blancs-Manteaux, par celle de Sainte Croix de la Bretonnerie; & par les Billettes à une grande tour quarrée qui eſt encores dans la maiſon de M. Barentin : de là à la porte Baudets ou Baudel, à l'entrée de la rue S. Antoine; & de là à la rivière, renfermant S. Gervais dans cette premiere cloſture, laquelle fut agrandie depuis, & vray-ſemblablement par Charles V, dit le Sage, qui mourut l'an 1380; & menée de la dite porte de Braque dans la vieille rue du Temple, où fut faite la porte Barbette, près la rue de ce nom : de là à la rue S. Antoine près la Couſture, Culture, ou Cloſture Sainte Catherine du Val des Echoliers, où fut transférée la dite porte Baudets : de là par la maiſon à préſent profeſſe des Jeſuites, où eſt encores une vieille tour, & par l'Ave Maria, dit pour lors les Beguines à la porte de ce nom, autrement des Barrez, au bord de la rivière, vis à vis la Tournelle ou porte S. Bernard.

La Ville ayant eſté ainſi cloſe de murs & foſſez, on ne laiſſa pas de faire tant de rues & de maiſons aux faux-bourgs d'icelle, au devant de toutes les portes, que cela donna lieu de l'agrandir encores juſques où nous la voyons à préſent, au baſtion de l'Arſenal, à la porte

S. Anthoine, à celle du Temple, à celle de S. Martin, à celle de S. Denys, dont les murs & foſſez venoient en ligne droite, à la vieille porte Mont-Martre, à l'endroit de l'eſgouſt, & de là à la vieille porte S. Honoré, où eſt maintenant la Boucherie; & finalement le long des foſſez du parterre des Thuilleries juſques à la tour ou porte Neufve, ſur le bord de la rivière. A tous leſquels ouvrages de murs & de foſſez François premier ſemble avoir le plus contribué; mais comme la reyne Catherine de Medicis eut pris deſſein de faire un palais ſuperbe & royal, hors la dite enceinte qu'elle commença l'an 1564, dont la majeſté nous paroiſt par ce qui en reſte encores, & qu'on appelle le logis de Mademoiſelle, elle en voulut enclorre le parc ou jardin, nommé les Thuilleries, & le faux-bourg S. Honoré par des murs & baſtions qu'elle fonda près la rivière l'an 1566 : & qui furent continuez par Henry III juſques auprès de la nouvelle porte S. Honoré; & finalement recommencez ſous Louis XIII, l'an 1633, par les grands deſſeins & conſeils du cardinal de Richelieu, comme ils ſont repréſentez dans cette carte, avec les portes neufves & magnifiques de la Conférence, de S. Honoré, de Richelieu, de Mont-Martre & de Mont-Orgueil. Ainſi s'eſt augmentée en divers temps, & ſous divers roys cette grande & fameuſe ville, à la décoration de laquelle Henry IV & Louis XIII ſemblent

avoir le plus contribué, le premier ayant fait baſtir le marais du Temple, la place Royale, l'hoſpital S. Louïs, les galeries du Louvre, la place & la rue Dauphine, & autres ouvrages publics; & celuy-cy ſon ſucceſſeur toute cette cloſture & ville-neufve, l'iſle entière de Noſtre-Dame, les portes, rues & grands hoſtels qu'on a faits de ſon temps, en divers endroits de la Ville, de l'Iſle, & dans les faux-bourgs S. Germain, en telle ſorte que ce ſont autant de palais où les plus grands princes du monde pourroient eſtre logez commodément & magnifiquement.

Pour ſa richeſſe elle eſt ineſtimable, eſtant certain qu'il y a plus de vaiſſelle d'or & d'argent, de tapiſſeries, meubles précieux, pierreries, marchandiſes, chevaux, carroſſes, or & argent monnoyé, bibliothèques, cabinets de curioſitez, peintures, ſculptures, & autres raretez, qu'aux trois meilleures villes de l'Europe.

Le nombre des ſçavants en toutes ſortes de langues & de ſciences y eſt plus grand qu'en nulle autre part du monde, auſſi bien que celuy des collèges & des profeſſeurs.

Il y a un ſi grand nombre d'excellents ouvriers en toutes ſortes d'arts & manufactures, que cette ville fournit preſqu'à toutes les cours des roys & des princes, & aux meilleures villes de la terre, la pluſpart des galenteries, dont les dames & les courtiſans ſe

parent, outre les rares eſtoffes de laine & de ſoye, ſurtout de l'eſcarlatte qui s'y fait la plus belle & en la plus grande quantité du monde.

Les mœurs & les inclinations des vrais Pariſiens ſont bonnes & dociles, ſans aucuns grands vices. Ils ayment le travail, la nouveauté des choſes, les changemens des modes d'habits & meſme d'affaires; fort pieux, crédules & point yvrongnes; courtois, civils aux eſtrangers & inconnus, faciles à leur preſter, quoy qu'ils en ſoient ſouvent trompez, & que leur intereſt particulier les guide preſque en toutes leurs actions. Bref on peut dire qu'il y a beaucoup plus de vertus que de vices parmy ſes habitans, et que les meurtres qui s'y commettent journellement, les volleries qui s'y ſont toutes les nuits, les deſordres, les inſolences, les blaſphèmes, les tromperies, & tout ce que la licence peut permettre, ſe fait par le grand nombre de ſoldats, voleurs, eſtrangers, & de petit peuple, qui s'y viennent rendre pour y ſervir ou porter les armes & gagner leur vie, ce qui rend cette ville tellement peuplée la pluſpart s'y marians par après, qu'il y a quantité de maiſons à cinq & ſix eſtages toutes pleines juſques aux thuilles de diverſes familles & profeſſions, qui ne ſe hantent non plus que des barbares, & qui ne ſçavent meſme pas les noms les uns des autres, comme on ne ſçait point d'un endroit à l'autre, & des fauxbourgs à la ville ce qui ſe paſſe d'extraordi-

naire; & l'on eſt auſſi bien inconneu & caché en changeant de quartier que ſi on changeoit de province.

Pour faire le deſnombrement d'un ſi grand peuple il faudroit y apporter les meſmes ſoins qu'on apportoit autrefois à Rome en faiſant les capitations, ce qui ſeroit fort difficile, la police n'eſtant pas ſi bien obſervée à Paris, quoy que les loix y ſoient auſſi belles comme en l'ancienne Rome : mais pour approcher le plus qu'on peut de la vérité par les conjectures, voicy ce qu'on peut dire. Suppoſé qu'il y ait dans la ville & faux-bourgs de Paris 30 mille maiſons grandes & petites (quoy que par le rolle des boues il n'y en ait qu'environ 20 mille) & que dans chaque maiſon, l'une portant l'autre, il y aye 30 perſonnes, ce ſera neuf cens mil en tout, dont j'eſtime que les enfans & la jeuneſſe au-deſſous de 15 à 16 ans font la moitié, les femmes le quart, & les hommes le reſte. Autre conjecture : du temps de Louis XI, en l'an 1474, il s'en trouva 104 mille ſous les armes devant des ambaſſadeurs d'Arragon, il s'en pourroit donc bien trouver à préſent 200 mille, ce qu'on peut inférer par les colonelles qui ſont 16 dans la ville & faux-bourgs, & ſous icelles 145 compagnies, dont les rolles ſont d'environ 50 mille hommes pour les gardes qui ſe font alternativement aux portes, quand les occaſions le requièrent. Or il eſt certain qu'il y en a quatre fois

davantage qui pourroient y aller & qui n'y vont point, ſans comprendre les eccléſiaſtiques, religieux, vieillards & malades : & partant on peut dire qu'il y a dans Paris deux cens vingt ou trente mille hommes, autant de femmes, & le double d'enfans, qui font en tout près de neuf cens mil ames.

Je croyois pouvoir encore faire ce deſnombrement par la quantité des communians à Paſques en toutes les paroiſſes, mais je l'ai trouvé auſſi ſujet à de grans meſcontes, que quand je l'ay voulu rechercher par la conſommation des vivres, & meſmement du ſel, dont la néceſſité d'en uſer eſt commune, & la cherté en empeſche la diſſipation, parce qu'ayant eſté aſſeuré qu'il ne s'en conſommoit par an dans la ville & faux-bourgs que 400 muids ou environ, chaque muids de 48 minots, chaque minot peſant 100 livres, qui font 19200 minots, & que 12 perſonnes, l'une portant l'autre, en avoient aſſez d'un minot, tout cela ne ſe monte pas au quart de 900,000. Ce qui me feroit aſſeurer pour fable que dans le grand Caire il y en ait ſept millions, & dans Quinzay ville de la Chine ſeize cens mille familles, & ſoupçonner d'erreur quelques nombres dans ces anciens autheurs, d'où pour exagérer la grandeur romaine on infère que du temps d'Auguſte il y avoit plus de quatre millions d'habitans, je ne dis pas de citoyens romains, eſpars dans l'empire, & dont le nombre du

temps de Claude alloit à près de ſept millions, mais je parle des vrais habitans & réſidens à Rome, y compris les eſclaves, dont tel particulier en avoit 400. Ce qui montre bien à la vérité la grandeur de cette ville, dont le circuit eſtoit de 22000 pas, & les maiſons ſi haut eſlevées & à tant d'eſtages, que Trajan fut contraint de les limiter à 60 pieds de hauteur; avec tout cela, puiſqu'il eſt certain que *Nullibi magis aut crebrius quam in numeris peccatum eſt*, comme dit un des grands critiques, on peut douter avec raiſon qu'il y ait eu tant de peuple à Rome, veu que Paris qui nous paroiſt ſi grand, & dont les maiſons ſont ſi hautes qu'il ſemble que ce ſoit deux ou trois villes l'une ſur l'autre, & ſi pleines de gens qu'il n'y a rien de vuide, n'approche pourtant point de ce nombre de quatre millions. Néantmoins toutes les rues, pour ainſi dire, ſont pavées de gens qui ſe pouſſent les uns les autres comme en des proceſſions; & l'on diroit que de toutes parts le monde y accourt comme au refuge & à la récompenſe de toutes ſortes de vices & de vertus, & qu'on en vueille faire une ville commune à toute la terre, en laquelle tout ce que l'art & la nature peuvent produire de rare & de beau ſe trouve en ſi grande abondance qu'il ſemble que c'eſt la boutique & le marché commun des hommes. Ce qui cauſe un ſi grand concours c'eſt premierement le ſéjour ordinaire & la préſence

du Roy qui compofe la plus nombreufe & la plus belle cour du monde, de princes, ducs, marquis, comtes, barons, prélats & de la meilleure nobleffe de France, qui fe preffent à la foule pour approcher de Sa Majesté, luy laiffant à peine le paffage libre dans fon palais & cérémonies, fans parler de fes regimens des gardes fuiffes & françoifes de plus de 2000 hommes chacun, & du train que tant de feigneurs y amenent. En fecond lieu le parlement qui eft de plus de 150 lieues d'eftendue & les autres cours fouveraines, comme chambre des comptes, confeil privé, grand confeil, cour des aydes, & autres, attirent de toutes parts tant de gens d'affaires qu'il n'y a ville ny village en tout le royaume qui ne luy doive le tribut de quelque habitant, & d'une partie de fon revenu. De plus les exercices de corps & d'efprit s'y montrent avec tant de perfection dans l'Univerfité & les académies, que non feulement de toute la France mais de toute l'Europe la nobleffe y vient pour s'inftruire; les beaux ouvrages de manufacture s'y font & s'y débitent fi facilement, que de toutes parts il y vient tant d'ouvriers qu'on y pourroit trouver plus d'eftrangers qu'en une bonne ville d'Allemagne; finalement la liberté d'y vivre comme on veut, inconnu ou dans le grand monde, dans la desbauche ou dans la piété, dans les compagnies ou dans la retraitte, y attire tant de perfonnes, qu'aux jours de

processions générales ou resjouissances publiques, on diroit que tout le royaume soit assemblé, si l'on ne trouvoit en mesme temps les faux-bourgs & les villages d'alentour aussi pleins que s'il n'y avoit rien d'extraordinaire dans la ville.

Ainsi comme tout contribue à former ce grand corps tout contribue à l'entretenir; il n'y a point d'Estat voisin ny de province en France qui n'y envoye de quoy le vestir ou nourrir. Les estoffes & les provisions de bouche y sont apportées par terre & par eau, à quoy la mer, qui n'en est esloignée que de deux journées, fournit aussi de ses richesses : le bled, le vin, les chairs, le poisson, & tout ce qu'il faut pour nourrir une si grande multitude y entre incessamment par toutes les portes de la ville, où il y a des gens establis pour recevoir les impositions & les droicts d'entrée du vin & autres marchandises, qui valent au Roy par an 10 à 12 millions de livres; & l'on y apporte mesme des eufs de 40 & 50 lieues à la ronde.

Le traittement ordinaire des gens riches & de condition est fort magnifique & à plusieurs services, bien esloigné de cette frugalité des Romains qui pendant plusieurs siècles ne vivoient que de farines destrempées, & dans leurs allegresses de quelques poissons & de peu de viande; leurs habits n'estoient que de laine, ceux des Parisiens, & qui en changent très souvent, sont la plufpart de soye.

Les femmes y ſont très pompeuſes & ſuperbement veſtues; quelques-unes deſpenſans plus en ſouliers, gans, dentelles, paſſemens d'or & d'argent, broderies & choſes inutiles, que des princeſſes eſtrangères ne font en tout leur train; auſſi ſe trouve-t-il grand nombre de particuliers dans Paris qui ont 80 & 100 mille livres de rente, & quelques-uns 2 & 300 mille.

Les carroſſes y ſont ſi communs que pluſieurs maiſons en ont 2 & 3; quantité d'advocats, de marchands & de ſimples bourgeois s'en ſervent ordinairement, & l'on a meſme quelque pudeur d'aller à cheval ou à pied par les rues, dans leſquelles le menu peuple eſt fort inſolent & peu reſpectueux aux gens de qualité, ou parcequ'il eſt trop à ſon ayſe, ou parceque les magiſtrats n'en répriment pas l'inſolence avec aſſez de ſévérité. Auſſi n'y a-t-il aucune police, & chaque choſe s'achete ce qu'il plaiſt au vendeur, quoy que les ordonnances y ſoient contraires & judicieuſement eſtablies; mais le marchand intéreſſé n'y eſt pas obéiſſant, parceque les officiers en trop grand nombre ne ſont pas ſi affectionnez au bien du public & obſervation de la loy qu'aux ſiecles paſſez, où l'intéreſt particulier avoit la moindre part aux motifs de leurs belles actions; tout cela néantmoins fait la grandeur de cette ville.

Les divertiſſemens y ſont grands, & princi-

palement pour les femmes qui ont toute ſorte de liberté honneſte; elles ſe viſitent continuellement, & les unes vont à la promenade, au Cours, à la Comédie, jouent à perdre ſept ou huict mille francs par jour, ce pendant que d'autres ſont dans des hoſpitaux à diſtribuer de grandes ſommes de deniers aux pauvres, & malades. Les bals, les balets, la muſique y ſont ordinaires; & dans le faux-bourg S. Germain il ſe tient tous les ans une foire qui commence le 3 février & dure pluſieurs jours, accordée par Louis XI, où l'on joue à trois dez plus d'argent, en bijoux & choſes inutiles, qu'il ne s'en diſtribue dans les meilleures foires du monde.

S'il y a force occaſions de perdre ou de mal employer le temps & l'argent, il y en a bien auſſi pour en mieux uſer & pratiquer la charité envers Dieu & le prochain, le nombre des égliſes, chappelles & hoſpitaux, y eſtant extraordinaire. Dans la ville & faux-bourgs, il y a 44 parroiſſes anciennes & modernes, dont la pluſpart ſont auſſi collégiales de chanoines, outre la cathédralle, 32 égliſes ou chappelles, ſans celles des colléges, qui en ſont bien 60 : 45 abbayes, prieurez ou convents de religieux : 35 ou 40 de religieuſes : 30 hoſpitaux, ſans une infinité d'oratoires particuliers qui ſont dans les hoſtels & grandes maiſons, où l'on dit preſque tous les jours la meſſe; & la pluſpart ont des aumoſniers pour

cet effet, ou des preſtres ſéculiers ou religieux retenus pour cela.

Jugez par là du grand nombre d'eccléſiaſtiques, religieux & religieuſes qu'il y peut avoir, puiſqu'en beaucoup d'égliſes & parroiſſes il y a 100 & 120 preſtres, & en pluſieurs convents 2 & 300 religieux, quelquefois 500.

Parmy ce grand nombre d'égliſes, celle de Noſtre-Dame qui eſt la cathédralle, eſt la plus grande & magnifique. Elle fut premièrement fondée où eſt à préſent S. Denys du Pas proche la dite grande égliſe, en l'honneur de la Vierge, de S. Eſtienne & de S. Denys (qu'ils croyoient pieuſement l'Aréopagite), apoſtre de la France avec ſes compagnons Eleuthere et Ruſtique : mais elle fut refaite de neuf l'an 522 par Childebert fils de Clovis; & depuis encores transférée & fondée ſur le deſſein qu'elle eſt à préſent, environ l'an 1000, par Robert fils de Hugues Capet, & continuée par ſes ſucceſſeurs juſques audit Philippes Auguſte Dieu-Donné, dont la ſtatue eſt ſur le portail de la dite égliſe avec la pomme imperiale à la main, comme quelques autres de ſes devanciers qui portoient le nom d'empereurs; cette ſtatue eſt la dernière de 28 roys ſes prédeceſſeurs depuis Childebert. Toutesfois par certains mémoires de la dite égliſe, Hercandus 42e eveſque, du temps de Charlemagne, décédé l'an 814, l'avoit commencée, & Mau-

rice evefque 70e, & Odo fon fucceffeur, l'achevèrent, du règne du dit Philippe qui mourut l'an 1223. Ses dimenfions font bien expliquées par ces vieilles rimes qui eftoient autrefois écrites dans un tableau fous le pilier de la dite églife, où eft la ftatue de S. Chriftophle, d'environ 20 pieds de hauteur :

Si tu veux fçavoir comme eft ample
De Noftre-Dame le grand temple:
Il a dans œuvre, pour le feur,
Dix & fept thoifes de hauteur,
Sur la largeur de vingt-quatre.
Et foixante-cinq fans rabattre
A de long, aux tours haut montées
Trente-quatre font bien contées;
Le tout fondé fur pilotis,
Auffi vray que je te le dis.

Il y a 120 gros piliers qui portent les voûtes & font deux allées de chaque cofté, autour de la nef & du chœur, fans les chappelles qui font hors d'œuvre, au nombre de 45, le tout couvert de plomb. L'architecture, les ornemens & les richeffes du dehors & du dedans feroient trop longues à defduire. On y chante matines à minuit, & le fervice divin s'y fait avec une gravité extraordinaire. Il y a eu 108 evefques de cette magnifique églife, que la grandeur & la majefté de la ville royale firent ériger en archevefché l'an 1622, de façon que M^{re}. Jean François de Gondy encores vivant, en fut le premier archevefque

par la resignation de son frère Henry de Gondy cardinal de Retz, qui en estoit evesque dès l'an 1598, par la démission aussi de Pierre de Gondy qui en fut fait evesque l'an 1570, & cardinal en 1586; à tous lesquels dignes prélats Paris aura le bonheur & la joye d'y voir succeder Paul François de Gondy archevesque de Corinthe, coadjuteur & neveu dudit Jean François. Et si par ses vertus & rares mérites il a esté fait le 3e. cardinal de son nom, l'an 1652, & le 4e. prélat de Paris, il faut espérer de sa conduite & probité toute sorte de satisfaction pour tout son diocese, & pour les gens d'honneur & de lettres.

L'hostel archiépiscopal est à costé de cette église; & près d'iceluy une maison destinée à recevoir les enfans trouvez & exposez après leur naissance.

L'Hostel-Dieu proche la dite église, fut commencé par S. Landry evesque de Paris, sous Clovis II, environ l'an 608; mais il a esté tant augmenté de bastimens & de fondations, qu'on peut le comparer aux plus grands de la chrestienté. Il a près de 1000 licts garnis, qui ont d'ordinaire seize à dix-huict cens malades, parfois plus de deux mille, servis par des religieuses qui font profession pardevant le doyen & chanoines de Nostre-Dame, qui ont sur iceluy toute jurisdiction temporelle & spirituelle.

Il y a quantité de petites églises qu'on tient

par tradition eſtre les plus anciennes, & qu'on croit avoir eſté fondées par S. Denys & les premiers chreſtiens, comme S. Eſtienne des Grecs, S. Benoiſt ſous le nom de la Trinité, Noſtre-Dame des Champs où eſtoit auparavant le temple de Mercure ou Cérès, & où ſont à préſent les Carmélites, & autres; mais comme on n'a aucunes bonnes preuves chronologiques de toutes ces fondations avant que la France fuſt chreſtienne par la converſion de Clovis, je ne parleray que des principales, & dont nous avons plus de lumière, ſelon l'ordre des temps, l'eſpace ne permettant pas de les parcourir toutes.

Ste. Geneviève du Mont eſt une des plus anciennes & remarquables égliſes de Paris; elle fut fondée par Clovis l'an 500, à la prière de ſa femme Clotilde, & de ſainte Geneviève, dédiée à S. Pierre & S. Paul; il y renta quelques chanoines ſéculiers; il y fit baſtir un palais où il demeuroit d'ordinaire. Sainte Geneviève y ayant eſté enterrée dans une cave ou chappelle ſouſterraine, & depuis transferée dans l'égliſe, elle fut appellée de ſon nom; elle eſt dite Maiſon Apoſtolique.

Ces chanoines pour n'eſtre ſujets qu'au pape trop eſloigné, furent chaſſez pour leur mauvaiſe vie; & en leur place furent mis par Sugger abbé de S. Denys régent en France, 12 réguliers de S. Auguſtin tirez de l'abbaye de S. Victor, avec le prieur dudit lieu, nommé

Eude, lequel fut le premier abbé de Sainte Geneviève en l'an 1148; le susdit roy Clovis y fut enterré en l'an 513; son tombeau magnifiquement restably par le cardinal de La Rochefoucault abbé de ladite abbaye, laquelle luy a d'extrêmes obligations tant pour l'avoir réformée, enrichie & embellie, que pour avoir remis aux suffrages des religieux l'election triennalle de l'abbé, du consentement du pape Urbain VIII, & du roy Louys XIII. Cette abbaye a une jurisdiction séculiere & ecclésiastique de grande estendue, force officiers & dignitez, quantité de reliques, dont la principale est la châsse Sainte Geneviève, qui se descend & porte en procession par la ville en cas de nécessité publique, avec de grandes cérémonies & circonspections; le revenu de ladite abbaye est fort grand & bien administré.

Joignant ladite église Sainte Geneviève est celle de S. Estienne du Mont, bastie peu après le règne de Clovis, mais rebastie de neuf du temps de François premier; & le portail qui est un des plus beaux de Paris pour son architecture fut commencé en 1610.

Les églises de S. Germain de l'Auxerrois, & l'abbaye S. Germain des Prez ont esté basties & fondées par Childebert second roy chrestien, fils de Clovis, & sa femme Ultrogothe, toutes deux en l'honneur de S. Vincent lévite & martyr, dont ce roy avoit apporté l'estolle & quelques reliques de Tolède

environ l'an 542, l'une d'un costé de la rivière & l'autre de l'autre; en celle-là il mit des chanoines comme il y en a encore, en celle-cy des religieux. La raison ny le temps du changement du nom de S. Vincent en celuy de S. Germain evesque d'Auxerre, qui mourut l'an 449, ne m'est pas connue.

Pour S. Germain des Prez il changea de nom à l'occasion de S. Germain evesque de Paris, à la persuasion du quel Chilperic l'avoit commencé, & qui l'avoit luy-mesme consacré 9 ans avant sa mort, qui fut l'an 578; & voulut estre enterré dans une chappelle contiguë à ladite église, en laquelle ayant esté depuis transféré par Pépin en l'an 754, elle en prit le nom.

Il ne reste quasi rien de ce premier bastiment ayant esté trois fois bruslé par les Infidelles au 9e. siecle & rebasty comme il est à présent par le roy Robert. Ledit Chilperic y fut enterré l'an 559; il y a aussi d'autres tombeaux de roys & de reynes. Henry de Bourbon marquis de Vernueil, evesque de Mets, fils naturel de Henry IV, est à présent abbé commendataire de cette abbaye de grand revenu. Sa jurisdiction s'estend sur tout le fauxbourg & jusques dans la ville; les parroisses de S. André des Arts & S. Cosme y sont sujettes; elle ne relève que du pape pour le spirituel. Les religieux sont de l'ordre S. Benoist bien réformez; l'abbé peut porter mithre,

anneau, dalmatique &c. comme les evesques : ils portent aussi quelquesfois en procession la châsse de S. Germain, très riche en or & en pierreries. On tient que l'idole d'Isis estoit anciennement adorée en ce lieu; & mesme qu'elle y estoit demeurée pour marque de l'antiquité jusques en l'an 1514, que l'abbé la fit rompre pour éviter à quelques abus.

L'église & monastère de S. Martin des Champs fut commencé à bastir l'an 1056, mais il estoit beaucoup plus ancien, puisque le roy Robert qui régna dès l'an 997, en faisoit son palais; il est de grande estendue & revenu.

L'abbaye & l'église de S. Victor, pour estre si belle, grande & riche comme elle est de présent, n'est pas pour cela fort ancienne : il y avoit bien en ce lieu quelque petite chappelle de ce nom, mais Louis le Gros est le premier qui y mit & dota les chanoines & religieux de S. Augustin, en l'an 1113, qui y sont à présent, & dont messire Pierre du Cambout de Coislin arrière-neveu de monsieur le cardinal de Richelieu, & petit-fils de monsieur le chancelier Seguier, est à présent abbé. Il y a aussi une fort belle bibliothèque de manuscrits & autres livres.

Le convent des Chartreux fut commencé à fonder & bastir par S. Louis l'an 1259, qui fut environ 160 ans après la conversion de S. Bruno & l'institution de son ordre, en un lieu infecté des démons, nommé l'hostel de

Vauvert & rue d'Enfer; ledit convent avec l'église furent bastis des charitez des Parisiens, grands seigneurs & roys successeurs. Environ ces mesmes temps, ou peu auparavant, quantité de convents & de lieux publics furent aussi bastis :

Les Jacobins en la rue S. Jacques l'an 1218, qui fut 8 ans avant la mort de S. Dominique.

Les Cordeliers l'an 1217, avant la mort de S. François, qui décéda à Assise le 4 octobre 1226; en l'an 1230 ils furent establis au lieu où ils sont à présent. L'église en fut bruslée entierement avec les tombeaux l'an 1580, & rebastie par Henry III l'an 1582.

Les Augustins l'an 1250, au lieu où ils sont près le Pont-Neuf, l'an 1293.

Les Carmes furent amenez à Paris de la terre Sainte par S. Louis l'an 1259, & logez au lieu où sont à présent les Celestins qui furent mis en leur place l'an 1318, & eux transférez à la place Maubert.

Pour les Mathurins ils sont instituez dès l'an 1209.

La maison professe des Jésuites de la rue S. Antoine fut establie par le cardinal Charles de Bourbon oncle de Henry IV, l'an 1580, qui leur donna l'hostel d'Anville, où ils firent une petite église qui a depuis esté refondée & bastie d'une très belle architecture par les libéralitez de Louis XIII, & du cardinal de Richelieu, qui la consacra & dédia à S. Louis

l'an 1641. Mais cet eſpace ſeroit trop petit ſi je m'arreſtois à déduire par le menu les égliſes & convents qui ſont dans Paris, auſſi bien que l'inſtitution & l'ancienneté des parroiſſes que je ne toucheray qu'en paſſant.

Celle de S^{t}. Gervais eſt des plus anciennes, eſtant baſtie avant l'an 578. Son portail fait l'an 1609 eſt une des plus belles pieces d'architecture de la chreſtienté. Saint Jean en Greve fut fondé l'an 1212, pour le ſecours dudit S. Gervais. S. Mederic eſt plus ancien, Saint Paul encore davantage, ayant eſté baſty par S. Eloy qui mourut environ l'an 660; Saint Nicolas des Champs environ l'an 1000; Saint Jacques de la Boucherie l'an 1153. Saint Euſtache, autrefois chappelle de Sainte Agnès, maintenant une des plus grandes égliſes & parroiſſes de la ville, fut commencée à baſtir l'an 1532, d'une architecture gothique mais fort délicate & fort exaucée. Toutes ces parroiſſes de la ville, avec quelques-unes de l'Univerſité, ſont de grand revenu & valent plus que beaucoup d'eveſchez.

Pour la Sainte Chappelle, c'eſt une architecture & une fondation véritablement royales. Elle fut premièrement fondée par le ſuſdit Robert fils de Capet, l'an 1022, ſous le nom de Noſtre-Dame de l'Eſtoille, à cauſe de l'ordre des chevaliers de l'Eſtoille. Mais S. Louis la fit ériger en Sainte Chappelle & baſtir l'an 1245.

Il y a dans toutes ces anciennes égliſes & autres plus modernes, tant de tombeaux de roys, reynes, princes, princeſſes, ſaints & ſaintes, cardinaux, eveſques, docteurs, & gens illuſtres en toutes ſortes de profeſſions d'armes & de lettres, qu'on ne les ſçauroit dire, meſme en abrégé, non plus que la beauté deſdites égliſes, ſans occuper tout cet eſpace.

Pour les hoſpitaux ils ſont en grand nombre: outre le grand près Noſtre-Dame dont il eſt parlé cy-devant, il y a celuy de S. Gervais fondé l'an 1171, & celuy Sainte Catherine, rue S. Denys, preſque de meſme temps, ſervis par des religieuſes. Celuy de la Trinité fondé l'an 1202 pour nourrir & inſtruire les pauvres enfans maſles qui ont père & mère, & ſont veſtus de robes bleues, avec un bonnet de meſme; celuy des Quinze-Vingts aveugles, commencé à baſtir dans un bois, & fondé par S. Louis l'an 1250, au ſujet de 300 gentilshommes laiſſez pour oſtages en Egypte, qui furent aveuglez par le ſoudan, & depuis rachetez & renvoyez en France audit lieu, comme ſont encores les hommes, femmes & enfans qui ont perdu la veue; celuy des Haudriettes fut baſty de meſme temps pour les femmes vefves; celuy de S. Jacques de l'Hoſpital fondé l'an 1317 pour loger les pélerins de S. Jacques : comme celuy du S. Sepulchre l'avoit eſté dès l'an 1252 pour ceux de Jéruſalem. L'Hoſpital de S. Julien des Méneſtriers

fut commencé à baſtir par deux joueurs d'inſtrumens l'an 1380, pour les pauvres impotens. Celuy du S. Eſprit l'an 1302 pour les orphelins de l'un & l'autre ſexe nez en légitime mariage dans Paris; les baſtards & enfans trouvez eſtans mis ailleurs. Celuy des Enfans Rouges par Marguerite reyne de Navarre l'an 1535, pour les orphelins maſles nez hors de Paris. Celuy de S. Louis pour les peſtiferez, l'un des plus réguliers & magnifiques baſtimens qui ſe puiſſe voir, fut baſty & renté par Henry IV, l'an 1607. Et celuy des Frères de la Charité par la reyne Marie de Médicis pour les hommes malades qui y ſont auſſi proprement ſervis & bien aſſiſtez de toutes choſes qu'en lieu du monde. Outre tous ces hoſpitaux il y en a grand nombre d'autres, comme celuy de la Miſericorde fondé par M^r^. le preſident Seguier pour l'entretenement & inſtruction de 100 pauvres filles, celuy des Incurables, & celuy des Enfermez; celuy des Petites-Maiſons pour les fols, qui ne ſeroit pas aſſez grand ſi tous y devoient avoir place: mais la providence de Dieu y a bien pourveu en faiſant tout ce monde *una gabbia de matti.*

Quant à l'Univerſité, comme elle eſt des plus grandes & célebres qui ayent jamais eſté, ſoit pour la quantité des collèges en nombre de plus de 60, ſoit pour celle des profeſſeurs & des eſcoliers, elle eſt auſſi des plus anciennes, Charlemagne l'ayant inſtituée dès

l'an 791. Il y a quatre Facultez, la première des Arts, de laquelle on prend toujours le recteur; la 2e. de Théologie dont le principal collège est celui de Sorbone; la 3e. de Droict Canon; & la 4e. de Médecine. Elle est divisée en 4 nations : France, Picardie, Normandie, Allemagne, dont les 4 procureurs élisent le recteur tous les 3 mois; son pouvoir estoit autrefois si grand qu'il précédoit les nonces, cardinaux, ambassadeurs & pairs, marchant mesme à costé de l'evesque de Paris aux enterremens des roys, auprès desquels l'Université estoit si puissante qu'elle en obtenoit toute sorte de privilèges & exemptions; tous leurs procès civils sont évoquez pardevant le prévost de Paris en quelque lieu de France qu'ils puissent avoir affaire, & les criminels renvoyez en la cour d'Eglise. Il n'estoit permis autrefois à personne de monter en chaire qu'à 25 ans, ny d'enseigner la théologie qu'à 35. Le nombre des escoliers estoit si grand qu'il excitoit quelques fois des séditions, mais à présent par la multiplication des collèges de France, il n'y en a qu'environ six mil dont celuy des Jésuites en a bien près de la moitié.

Le plus ancien de tous ceux dont nous avons connoissance est celuy de Sorbone fondé par S. Louis, du conseil de Robert de Sorbone son aumosnier & confesseur, l'an 1253, & depuis entièrement abbatu par le cardinal de Richelieu docteur de cette Faculté, pour estre

bafty de neuf comme il eft de plus grande eftendue, & fur le plus grand & magnifique deffein qu'un collège puiffe eftre, avec une très belle églife, grande court, falles pour faire les difputes & les affemblées, d'autres pour les leçons publiques; bibliothèque admirable, & tout ce qu'il faut de commoditez pour bien loger autant de docteurs qui peuvent faire les actes néceffaires pour eftre de ce corps, dont la réputation eft fi grande, & la fcience jointe à la probité fi connue par toute la terre & dans le chriftianifme, que pour n'en pouvoir icy rien dire de nouveau, je vay toucher en paffant l'inftitution des autres collèges : celuy de Harcourt fut fondé l'an 1280 par Raoul de Harcourt chanoine de Noftre-Dame, où la maifon eft belle & les exercices bons. Celuy des Cholets & du Cardinal le Moyne l'an 1302. Celuy de Navarre l'an 1304 par Jeanne royne de France & de Navarre; il eft des plus grands & mieux fréquentez. Celuy de Bayeux l'an 1308, de Laon 1313, de Montaigu l'an 1314, où furent eftablis les pauvres efcoliers nommez Cappettes, environ l'an 1490. Celuy du Pleffis & Marmoutier l'an 1322, de Bourgogne l'an 1331, des Lombards & de Tours 1333, de Lifieux 1336, d'Autun 1341. Collège Mignon 1343, de Cambray ou des Trois Evefques 1348; c'eft où fe font les leçons publiques en toutes langues & fciences par les profeffeurs eftablis

par François premier & autres. Ceux de Boncour & de Iuftice l'an 1353, de Beauvais 1356, de Me. Gervais 1370, de Coquerel 1412, de la Marche environ 1423, de Sées, de la Mercy, Sainte Barbe, & autres de peu de conféquence, enfuitte. Celuy des Graffins, où les exercices font bons, l'an 1569, & celuy de Clermont, où font les Jéfuites, fondé par Guillaume du Prat evefque de Clermont, l'an 1550, douze ans après l'approbation de leur inftitut. On y enfeigne avec grand éclat & méthode les humanitez, la philofophie, les mathématiques, & la théologie; il y a d'ordinaire 3 à 4 cens penfionnaires, parmy lefquels il y a prefque toujours quelques princes & grans feigneurs. En beaucoup d'autres collèges il ne s'y fait point d'exercice de lettres, & ils ne fervent qu'à loger & entretenir les efcoliers fuivant l'intention des fondateurs.

Les lieux où fe font les leçons de droict canon & de médecine ne font pas remarquables, ny pour leur ftructure, ni pour leur antiquité, les efcholes de droict n'eftant que de l'an 1460, & celle de la médecine de 1469. Les leçons & les actes s'en faifoient auparavant dans les maifons particulières des docteurs, ou de louage. Henry IV, l'an 1609, commença de baftir le collège Royal, fur 30 toifes de long, & 20 de large, avec 4 falles aux 4 coings, pour faire les leçons publiques en toutes fortes de fciences & de langues; tous les profeffeurs

E

qui devoient avoir dix mille escus de rente y eussent esté logez, & la bibliothèque du Roy des plus belles du monde & nombreuse en manuscrits de toutes sortes, y devoit estre transférée : mais cet ouvrage ayant esté interrompu par la mort de ce grand prince, elle est encores demeurée en une maison particulière, derrière les Cordeliers, dont monsieur du Puy connu & chéry par ses bonnes qualitez de tous les gens de mérite & de sçavoir en toute l'Europe, a la garde & la direction.

Après les establissemens de tant de collèges faits par les roys, reynes, princes, prélats & autres, pour l'instruction de toutes sortes de sciences & de langues latine, grecque, hebraïque, arabique, &c., qui donnent des avantages à l'Université de Paris sur celles d'Athènes, de Rome & de tous les siècles passez, il en restoit encores un à faire pour la pureté de nostre propre langue; c'est ce qu'a fait le cardinal de Richelieu l'an 1635, establissant par lettres patentes vérifiées au parlement, une compagnie de quarante personnes de condition, dont il estoit le chef & le protecteur, & à présent monsieur le chancelier, sous le nom de L'ACADEMIE FRANÇOISE, pour cultiver par leurs conférences une ou deux fois la semaine, la pureté & la politesse de la langue, & donner par leurs beaux écrits, comme ils font, des préceptes & de l'émulation à tous ceux qui

veulent écrire & parler nettement & avec élégance.

Ce qui fait encores partie de la grandeur de cette ville, ce ſont les palais, les chaſteaux, les hoſtels & autres édifices publics dont elle eſt remplie : le premier de tous, & qui porte le nom de Palais tout ſeul, eſt celuy où l'on rend la juſtice, qui eſt preſque auſſi ancien que la monarchie, les premiers roys de la derniere race y ayant demeuré : mais Philippes le Bel le fit rebaſtir comme il eſt, environ l'an 1310, après avoir rendu le parlement fixe & ſédentaire dès 1302, & avoir ordonné que la juſtice ſe rendroit quatre mois l'année, deux après l'octave de Paſques, & deux après celle de la Touſſaints, par des officiers pris du clergé & de la nobleſſe; depuis il fut réduit en la forme & ſéance qu'il eſt, ſans diſcontinuation ny changement d'officiers, du règne de Philippes de Valois & de Charles VI, & composé de préſidents, maiſtres des requeſtes, conſeillers clercs & laïcs, d'un procureur général & de deux advocats généraux, qui ſont maintenant le nombre de plus de 200, ſans parler des ducs & pairs qui y ont voix déliberative, & des archeveſques & eveſques qui y ont auſſi leur ſéance. Aux grandes aſſemblées, proceſſions & jours de cérémonie, ils ſont veſtus de robbe d'eſcarlatte doublée de velours noir. On y traite de toutes ſortes de matières civiles & criminelles entre parti-

culiers, mefmes des affaires d'Eftat & publiques. Les caufes des princes du fang, des pairs de France & des officiers de la couronne, y font traittées privativement aux autres parlemens. C'eft où les roys vont auffi en cérémonie tenir leur lict de juftice, & fe déclarer majeurs, ou faire d'autres actes de leur fouveraine puiffance & autorité. Cette compagnie eft des plus auguftes & compofe le plus renommé fénat de l'Europe, au jugement du quel des roys, Eftats & princes eftrangers ont foufmis plufieurs fois leurs différents : mefme l'empereur Barberouffe, l'an 1244, y remit les fiens contre le pape Innocent IV, fur les royaumes de Sicile & de Naples, & fur les propres droicts de l'Empire.

Dans ce mefme enclos du Palais il fe tient quantité d'autres cours & jurifdictions fouveraines, comme la chambre des comptes qui va de pair avec le parlement, & ne luy cede que la droite en marchant en corps. La cour des monnoyes, le bureau des Tréforiers de France, la chambre du Tréfor, le bailliage du Palais, la table de marbre ou conneftablie & marefchauffée, l'admirauté, les eaux & forets, les éleus, la panneterie, & autres moindres juges, y tiennent leurs féances pour toutes fortes de matières, & y ont leurs falles & chambres de juftice, tant le lieu eft fpacieux. Dans lequel ce qu'il y a de plus remarquable, c'eft une grand'falle qui n'a point fa pareille

au monde. Il y avoit autrefois des ſtatues de tous les roys autour des piliers qui la ſouſtenoient : mais ayant eſté bruſlée l'an 1618, avec le lambris tout peint & doré & la table de marbre d'une grandeur extraordinaire, elle a eſté rebaſtie de neuf & voûtée de pierre. Il n'y a point d'endroit ſur la terre plus fréquenté que celuy-là, & où le monde ſoit ſi fort preſſé, confus, en colère & agité 10 mois de l'année, depuis 9 heures juſques à midy : en ſorte qu'on le pourroit appeller un enfer, ſi l'on n'y diſoit tous les jours la meſſe; au meſme temps que le menſonge, le deſpit, la fraude, la vengeance, & toutes les paſſions violentes poſſedent ces gens là; & que la préſence de Dieu ne chaſſaſt en quelque façon le démon des procez qui ruine la pluſpart du monde, & ne fait autre bien que de nourrir 20 ou 30 mille hommes à Paris, de la folie ou de l'avarice des autres, qui ne ſont pas aſſez raiſonnables pour s'accorder eux-meſmes ou faire juger par leurs amis *le tien & le mien*, qui ſont tous les ſujets des procez & querelles.

A coſté de ce triſte lieu pour ceux qui ont des affaires, il y a deux galleries fort divertiſſantes pour ceux qui n'en ont point : elles ſont pleines de toutes ſortes de galanteries & marchandiſes curieuſes, où les dames, les courtiſans, & preſque tout le monde ſe fournit de rubans, de gands, de baudriers, de coiffeures, & de mille autres gentilleſſes qui

ſervent à l'ornement des corps; comme les livres d'hiſtoires & de fables, de romans & de comédies qu'on vend au meſme lieu, en plus grande quantité qu'en tout le reſte de la terre, ſervent au divertiſſement de l'eſprit, & à faire couler agréablement le temps à ceux qui n'ont rien de meilleur à faire. La Sainte Chappelle, dont j'ay dit ci-devant l'eſtabliſſement & la fondation, eſt au bout de la grande galerie; on ne ſçauroit aſſez eſtimer la hardieſſe de ſon architecte d'avoir fait deux égliſes voûtées l'une ſur l'autre, ſans aucunes colonnes au dedans pour en ſouſtenir le comble & la couverture de plomb, ſupportée par des piliers fort délicats qui font le tour de ladite chappelle, preſque toute percée à jour par de grandes arcades où ſont des vitres peintes & variées de mille couleurs & figures. Le malheur ayant voulu que le feu ſe priſt au dit comble l'an 1630, & qu'il le conſommaſt tout entier avec le clocher auſſi couvert de plomb, & des plus artiſtement travaillez qu'il y en euſt en France, on l'a recouverte depuis, & refait un clocher qui ne cédera point à l'autre.

Le ſervice s'y fait avec grande cérémonie par un tréſorier & des chanoines qui ne relevent que du S. Siège, des chappelains & des chantres, tous-jours en muſique. Il y a quantité de prétieuſes reliques, comme de la vraye croix, de la couronne d'eſpines, de la robbe de pourpre, du S. Suaire de noſtre Seigneur,

& autres, que Baudouin empereur de Conftantinople avoit engagé aux Venitiens, & que S. Louis rachepta de fon confentement, l'an mil deux cens quarante fept. Au bas de ladite Sainte Chappelle, dans la cour du Palais, le premier préfident du parlement eft logé dans un très-bel hoftel affecté à cette grande charge; le tréforier de la Sainte Chappelle & tous les chanoines y ont auffi leur département. La Bourfe des marchands, ou le lieu de leur rendez-vous pour traitter du négoce & lettres de change, tous les jours à midy, eft dans le mefme enclos. Bref on peut dire que toutes les grandes affaires fe font dans ce petit réduit, car pour le Chaftelet, ce n'eft que la juftice ordinaire qui relève par appel au parlement comme les autres préfidiaux de France : elle fe fait fous le nom du prévoft de Paris qui a 3 lieutenans fous luy, le civil, le criminel, & le particulier, un procureur & 2 advocats du Roy, plufieurs confeillers, quantité de commiffaires départis aux 16 quartiers de la ville pour l'obfervation des ordonnances & de la police, avec un fi grand nombre d'autres officiers de judicature qu'on en pourroit bien faire une grande armée & en laiffer encores plus qu'il n'en faudroit pour rendre la juftice, comme elle fe rend & très bien, par les juges confuls au nombre de 5, dont le plus ancien & capable eft juge des marchands & les autres 4 confuls, eftablis par Charles IX, l'an 1562. Ils font

éleus par le prévost des marchands, qui est comme le maire de la ville, & par les 4 eschevins avec 100 notables bourgeois tous les ans, pour juger brevement, comme ils font, tous debats & procez entre marchands pour raisons de marchandises, lettres de change & autres différents concernans le commerce jusques à 500 livres définitivement; & leurs appellations au-dessus vont au parlement, auquel ils prestent le serment lorsqu'ils y sont receus. Il y a encores outre cela, dans la ville & faux-bourgs, d'autres jurisdictions particulières, comme le Fort-l'Evesque, le bailliage du Palais, & celles des seigneurs justiciers qui sont au nombre de 24 & presque 140 censiers, outre le Roy premier haut justicier, dont les principaux sont : l'abbé de S. Germain des Prez, celuy de Sainte Genevièsve, de S. Victor, S. Martin, S. Anthoine, le Temple, Mont-Martre, S. Magloire, S. Eloy, S. Lazare, S. Denys de la Chartre, l'Hostel de Ville, S. Jean de Latran, Nostre Dame, &c. De sorte que les neuf dixièmes des juges & de leurs dependans pourroient aller faire des colonies en l'Amerique & peupler les Indes occidentales, sans que pour cela Paris demeurast dans la confusion, & dans le desordre, faute d'officiers de justice.

Le chasteau du Louvre, demeure ordinaire des roys, fut basty l'an 1214, par Philippes Auguste avec ses grands fossez & hautes tours. Charles V en l'an 1364 le fit rebastir & ac-

croiſtre, ſuivant le vieil deſſein dont il reſte encore le devant : mais François premier dès l'an 1528 commença le ſuperbe & nouveau baſtiment de cette architecture admirable tel que nous le voyons. Henry II ſon fils & les roys ſuivans y ont fait travailler de temps en temps ; & ſans l'occupation des guerres & le divertiſſement des deniers, Louis XIII l'auroit achevé, en ayant luy ſeul preſque fait autant que tous ſes prédeceſſeurs enſemble. S'il eſtoit en ſa perfection on pourroit dire avec vérité ce que peut-eſtre on dit par exagération des ſept merveilles du monde, puiſque dans toute la terre nous avons des relations, il n'y a aucun édifice qui l'égale en magnificence, grandeur, richeſſe & beauté de l'architecture, ſculpture, baſſes tailles, incruſtations de marbre & autres ornemens, que l'induſtrie des hommes eſt capable d'inventer, au dedans & au dehors des plus riches palais. La royne Catherine de Médicis fit commencer en l'an 1564, celuy des Thuileries hors la ville, à laquelle il devoit eſtre joint par un pont-levis : mais Henry IV, ayant fait faire la grande gallerie, il eſt demeuré imparfait, par l'agrandiſſement de la ville enclos dans icelle, avec un parc & jardin de grande eſtendue, où les princes, grands ſeigneurs & perſonnes de condition de l'un & l'autre ſexe, vont tous les beaux jours à la promenade. Son eſcalier tournant en limaçon & comme ſuſpendu en l'air, ſans noyau, ny

clef qui fouftiennent les marches, eft un chef-d'œuvre de maffonnerie & des plus hardies pièces que l'on puiffe voir; comme tout le refte defdits baftimens eft fuperbe & enrichi de colomnes de marbre de toutes couleurs & des plus beaux ordres de l'architecture. Pour la grande-galerie elle eft fans pareille : fon profil vous en repréfente affez la beauté & la grandeur dans cette carte; mais il ne vous dit pas que dans les logemens qui font au-deffous il y a les plus excellens ouvriers en toutes fortes d'arts qu'on peut trouver par tout le monde, dont les places vacantes par la mort de quelques-uns d'eux, font données par le Roy feul à d'autres, avec quantité de beaux privilèges. Au-deffous & au bout de cette gallerie, il y a une grande falle qu'on appelle des Antiques ou Ambaffadeurs, remplie de curiofitez, comme d'une grande fphere mobile fufpendue à la voûte, & de quantité de belles ftatues, entre autres d'une qu'on dit eftre la Diane d'Ephèse. Et pour joindre cette grande gallerie avec le pavillon du Louvre il y en a une petite, encores plus richement baftie où font les portraits des roys & des reynes, & d'excellens tableaux des meilleurs peintres de l'Europe.

Le Palais Cardinal où depuis la mort de Louis XIII, la Reyne & le Roy d'à préfent ont fait leur demeure eftans à Paris, a efté entièrement bafty par le cardinal de Richelieu, qui par fon teftament de l'an 1642, le donna

audit roy, lors Dauphin : il eſt très beau, très logeable & très enrichy de dorures & peintures, mais il n'approche aucunement de la majeſté du Louvre, ny de la régularité & grandeur du palais d'Orléans, autrement Luxembourg, demeure ordinaire de monſeigneur Gaſton de France duc d'Orléans oncle du Roy, qui fut baſty par la reyne Marie de Médicis ſa mère & commencé l'an 1612. Les belles peintures de Rubens, la belle bibliothèque & le cabinet de raretez de Son Alteſſe Royalle ne le rendent pas moins magnifique que tous les autres ornemens de l'architecture, & les beaux meubles dont il eſt paré : mais ce qui le rend tout à fait auguſte, c'eſt la préſence de ſa dite Alteſſe, & la grande cour que les princes, ducs & pairs, grands & petits du royaume luy font inceſſamment, tant la juſtice & douceur des princes ſont de puiſſans aymans pour attirer le cœur d'un chacun. Les allées, parterres, fontaines & bois du parc ſervent aux divertiſſemens & promenades ordinaires des dames, & meſmes du peuple à qui rien n'eſt fermé, par la bonté de ſa dite Alteſſe. La meſme Reyne fit auſſi en meſme temps conduire dans Paris grande quantité d'eaux par des aqueducs comparables à ceux de l'antiquité, qui fourniſſent toutes les fontaines publiques & particulières que l'on a fait depuis, & qui ſont en grand nombre dans les rues, hoſtels & maiſons religieuſes. Elle a fait auſſi

dreſſer & planter un beau cours le long de la rivière au bout des Thuilleries, où l'on voit comme en abrégé toute la pompe, richeſſe & beauté de cette grande ville, par la multitude de ſuperbes carroſſes pleins de perſonnes de condition, & de belles dames parées qui vont y prendre l'air, & faire pluſieurs caracols, pour montrer à l'envy les uns des autres, les avantages de la nature, de l'art & de la fortune.

Pour les hoſtels de Condé, de Soiſſons, de Vendoſme, de Nemours, de Lorraine, de Guiſe, de Chevreuſe, d'Angouleſme & autres princes, ducs, mareſchaux de France & grands ſeigneurs qui ont leurs logemens dans la ville, on n'auroit jamais fait ſi on les vouloit décrire par le menu, auſſi bien que la grandeur & beauté de la place Royale, commencée à baſtir l'an 1604; de laquelle on peut dire ſeulement qu'en tout le reſte du monde il n'y a point tant de maiſons enſemble de meſme ſymetrie auſſi riches au dehors & par le dedans que celles qui la compoſent, n'y ayant que des financiers ou des grands ſeigneurs qui l'habitent : dont les belles tapiſſeries, les ameublemens de velours, brocatels & autres précieuſes eſtoffes de ſoye, d'or & de broderie, les grands miroirs, meubles précieux, peintures & dorures des chambres, alcoves, & cabinets, ſurpaſſent toute la magnificence des anciennes maiſons royales, comme font auſſi pluſieurs hoſtels de grands ſeigneurs & perſonnes de

condition marquez dans cette carte : il y a de belles galeries tout autour, & au deſſous de ladite place pour marcher à couvert, & dans le milieu la ſtatue equeſtre de bronze de Louis XIII ſur un pied d'eſtail de marbre blanc, comme celle de Henry IV, ſon père, eſt ſur le Pont-Neuf. On fait dans cette place les carrouſels, feux de joye, courſes de bagues, & autres réjouiſſances publiques, ſelon les occaſions.

Le Temple eſt un chaſteau baſty environ l'an 1200, par les chevaliers templiers de Hiéruſalem eſtablis l'an 1122. La groſſe tour, & les quatre qui l'environnent, fut parachevée l'an 1306. L'année ſuivante ces templiers furent accuſez de tant de crimes & d'héréſies qu'il en fut bruſlé 60 hors la porte S. Anthoine, & le commandeur dans le palais en préſence du Roy, qui ſe ſaiſit de tous leurs biens & de leur hoſtel, où il ſe logea & y fit apporter ſes tréſors & chartres. On l'a donné depuis aux chevaliers de S. Jean de Hiéruſalem, ſurnommez de Rhodes, & enfin de Malte, & le grand prieur de France y demeure : mais la groſſe tour & les quatre autres ſervent ordinairement de magaſins de poudre & munitions de guerre : comme la Baſtille qui eſt un autre chaſteau compoſé de 8 hautes tours baſty l'an 1371, refait & réparé de ſes ruines par Charles V, ſert pour l'artillerie, & pour garder les priſonniers d'Eſtat ; il a communication

& eſt joint à l'Arſenal qui peut eſtre du meſme temps, mais qui a eſté renouvellé & parachevé d'eſtablir par Henry II, III & IV. C'eſt où ſe fondent les canons, mortiers, bombes & autres foudres, dont il y a un ſi grand nombre avec tant d'affuſts, de boulets, de poudres, de meſches & autres munitions de guerre, qu'on croit que c'eſt la boutique de Vulcan, comme il eſt écrit ſur la porte :

Ætna hæc Henrico Vulcania tela miniſtrat,
Tela Giganteos debellatura furores.

L'Hoſtel de Ville en la place de Grève, fut commencé à baſtir, comme il eſt, l'an 1535 par l'ordre de François premier, mais il n'a eſté parachevé que ſous Henry IV. C'est un fort bel édifice où il y a une très grande ſale, dans laquelle on s'aſſemble pour délibérer des affaires publiques concernant la ville, régie par un gouverneur qui eſt d'ordinaire homme de qualité & grand ſeigneur, un prévoſt des marchands qu'on a couſtume de prendre du corps du parlement, & par 4 eſchevins, dont on eſlit deux tous les ans à la pluralité des voix, de 24 conſeillers de ville, des quarteniers & des députez des bourgeois, le lendemain de l'Aſſomption. Ils doivent eſtre nez de la ville ou faux-bourgs : ils ont la charge des murailles, portes & gardes de la ville, des quais, ports, ponts, pavez, boues, taxe du bled, vin, bois, charbon & autres choſes con-

cernant la police, pour raiſon de quoy il y a grand nombre d'officiers au-deſſous d'eux, outre les archers de ville & ceux du guet à pied & à cheval, qui ſont tenus aller de nuict en divers endroits, pour empeſcher les deſordres qu'un ſi grand peuple peut cauſer. Dans les députations, cérémonies & aſſemblées générales le prévoſt des marchands & les eſchevins ſont reveſtus de robbes my-parties de rouge & de tanné, celle dudit prévoſt de ſatin, & celle des eſchevins de drap. Ils ſont aſſiſtez d'un procureur, receveur & greffier, des 24 conſeillers & des 16 quarteniers, qui ſont departis par autant de quartiers de la ville pour veiller à ſa conſervation & empeſcher les ſéditions & eſmeute du peuple, envoyer les mandemens de l'Hoſtel de Ville à leurs cinquanteniers qui les portent aux dizainiers, pour aller aux occaſions dans toutes les maiſons faire les viſites & recherches des inconnus & eſtrangers. Enfin les loix y ſont auſſi belles & bien eſtablies que dans la république de Platon, pleut à Dieu qu'elles y fuſſent auſſi bien obſervées.

Pour les ponts, il y en a huict de pierre & deux de bois. Les principaux ſont : celuy de Noſtre-Dame achevé l'an 1507, par la conduite de Jean Jocondus cordelier Veronois; le Pont-Neuf un des plus beaux qui ſoient en l'Europe, ſur lequel il paſſe autant de monde un jour de feſte qu'il y en a dans les meilleures

villes, & où l'on voit plus de diverſitez de folies & de choſes plaiſantes qu'on n'en ſçauroit deſcrire; fut commencé par Henry III l'an 1578, & demeuré imparfait juſques à Henry IV ſous lequel il fut achevé l'an 1604. La pompe de la Samaritaine eſt une des plus belles machines qu'on puiſſe voir, comme le cheval de bronze ſur lequel eſt la ſtatue du dit Henry IV, élevé l'an 1614 ſur un piedeſtal de marbre, enrichy & orné de diverſes ſtatues & inſcriptions de bronze, eſt une des plus excellentes pièces du monde qui mériteroit un plus long diſcours. Si l'on pouvoit eſcrire en si peu de lieu toutes les beautez & merveilles de cette grande ville, de laquelle il y auroit tant d'autres choſes à dire, comme des places, des fontaines, du Jardin des Plantes médécinales, & de beaucoup d'autres raretez publiques & particulières; que ſi je voulois ſeulement les nommer le reſte de l'eſpace auquel je ſuis borné n'y ſuffiroit pas, c'eſt pourquoy je finis.



EXTRAICT DU PRIVILÈGE DU ROI.

Par grace & privilège particulier du Roy donné à Paris le dernier decembre 1649 & verifié en la cour de parlement. Sur ce qui a eſté repréſenté à Sa Majeſté que la pluſpart de ceux qui ſe ſont employez juſques icy à faire les cartes des provinces, plans & élévations des villes, ports & havres, n'y ont travaillé qu'à veue d'œil, ou ſur de vieux exemplaires pleins de fautes, ſans y avoir apporté aucune meſure ny obſervations mathématiques, notamment dans les plans de la ville de Paris, deſiré avec tant de paſſion de tous ſes ſubjets & des eſtrangers, Sa Majeſté auroit fait commander par monſieur le chancelier à Jacques Gombouſt conducteur d'ouvrages de fortifications, de travailler au plan de ladite ville & faux-bourgs de Paris, avec toutes les rues dans leurs meſures, meſmes de repréſenter au naturel toutes les égliſes, collèges, hoſpitaux, convents, palais, hoſtels, ponts, places, fontaines & autres lieux publics & particuliers. A quoy ledit Gombouſt ayant travaillé continuellement pendant quatre ans, il ſe ſeroit ſi dignement acquitté de ce commandement au jugement des experts & connoiſſans qui auroient eſté commis pour examiner ledit ouvrage, que Sa Majeſté auroit creé & eſtably ledit Gombouſt ſon ingénieur pour l'élévation des plans, des villes & maiſons royales, & luy auroit permis de graver ou faire graver, imprimer, vendre & débiter par luy ſeul leſdits plans & perſpectives, avec les diſcours concernans l'explication d'iceux; faiſant inhibitions & defenſes à toutes perſonnes de copier & contrefaire leſdits plans, ou partie d'iceux, en quelque forme & grandeur que ce ſoit; comme auſſi de graver ou faire graver à l'advenir aucuns plans, perſpectives ou repréſenta-

tions de la ville de Paris & autres, ſans le conſentement dudit Gombouſt, à peine de trois mille livres d'amende & confiſcation des planches & exemplaires : revoquant à cet effect toutes lettres à ce contraires & privilèges cy-devant accordez pour ſemblables plans qui n'ont point encores eſté publiez & expoſez en vente, comme il eſt plus amplement porté par ledit privilège, ſignifié où beſoin a eſté.

Le dit Plan ſe vend à Paris, rue Neuve S. Honoré, près l'égliſe S. Roch, à l'hoſtel du S. Eſprit, & au Palais, dans la galerie des Priſonniers.

TABLE

DU

PLAN DE GOMBOUST.

A

r. du Colombier, quay Malaquais. V.

Augustins (rue des Vieux-), r. Coquillière, r. Montmartre. V.

Aumont (hoftel d'), r. des Poulies. V.

Authun (collège d'), r. St-André des Arts & r. de l'Hirondelle. V.

Ave-Maria (les Filles de), rues du Fauconnier, des Barrières, des Preftres. II.

Ave-Maria (collège de l'), r. de la Montaigne Ste-Genefviève. VI.

Avignon (rue d'), r. de la Savonnerie, r. St-Denis. V.

Ayde de St-Sulpice, r. de Verneuil & r. de Bourbon. VIII.

Aydes (bureau des), r. des Barres. V.

B

Baillet (rue du), r. de la Monoye, r. de l'Arbre-Sec. V.

Bailleul (maifon de M. de), r. du Grand-Chantier. V.

Bailleul (rue de), r. de l'Arbre-Sec, r. des Poulies. V.

Ballets (rue des), r. St-Anthoine, r. du Roi de Cicile. II.

Barbette (rue), r. des Trois-Pavillons, vieille r. du Temple. II.

Barc (rue du), *aujourd'hui rue du Bac*, r. de Sève, quay Malaquais. VIII, IX. Voy. Petite.

Barentin (rue de), r. de la Tisseranderie. — Jardins. V.

Barfours (ruelle), r. St-Denis. IV.

Barillerie (rue de la), quay du Grand-Cours d'eau, Marché-Neuf. V.

Barnabites (les), *monaftère* près St-Éloy. V.

Barre (rue de la), r. des Francs-Bourgeois, r. du Feramoulin. III.

Barre-du-Bec (rue), r. de la Verrerie, r. Ste-Croix de la Bretonnerie. V.

Barres (rue des), rue de la Mortellerie, porte Bodoyer. V.

Barrière, Petit-Chaftelet. V. — place Maubert. V. — pont St-Michel. V. — porte Bodoyer. — r. St-Victor. III. — r. de la Fromagerie. V. — r. St-Anthoine, en face Ste-Catherine du Val des Efcolliers. II. — r. St-Honoré, entre les rues du Cocq & Croix des Petits Champs.

rue du Temple, r. de Xaintonge. I.

BRETONNERIE (rue de la), r. St-Jacques. VI.

BRETONVILLIERS (maiſon de M.), r. Bretonvilier (iſle St-Louis) & quay Daufin. II.

BRETONVILLIER (rue), quay Daufin, r. St-Louys. II.

BRIENNE (hoſtel de), quay Malaquais. V.

BRISEMICHE (rue), cloiſtre St-Mederic, r. St-Mederic. V.

BUCHERIE (rue de la), place Maubert, r. St-Jacques. V.

BUREAU DE L'ESCRITOIRE, r. des Aſſis. V.

BUREAU DES DRAPPIERS, r. des Déchargeurs & r. de la Limace. V.

BUREAU DES PAUVRES, Parvis Noſtre Dame. V.

BURY-ROSTAING (le chaſteau de), appartenant à M. de Roſtaing. X.

BUSSY (rue de), r. Neuve des Foſſez, r. des Boucheries. V. Voy. PORTE.

BUTTE [DES MOULINS] (la), r. des Moulins. VIII.

C

CALANDRE (rue), r. de la Juifverie, r. de la Barillerie. V.

CALVAIRE (le), r. de Vaugirard. VI.

CALVAIRE (les filles du), *couvent*, r. St-Louys. I.

CAMBRAY (collège de), r. St-Jean de Latran. VI.

CANETTES (rue des), r. des Preſtres, r. du Four. VI. — r. St-Chriſtophle, r. de la Licorne. V.

CANIVET (rue du), r. des Foſſoyeurs, r. Ferou. VI.

CAPETES. Voy. MONTAIGU (collège de).

CAPUCINS (les), *couvent*, r. d'Orléans. II. — *couvent*, faubourg St-Jacques du Haut-Pas. VI. — *couvent*, r. Neuve St-Honoré. VIII.

CAPUCINES (les), rue Neuve St-Honoré. VIII.

CARESME-PRENANT (rue de), fauxbourg du Temple, fauxbourg St-Martin. I, IV.

CARMÉLITES (les), *monaſtère de femmes*, r. Chappon. IV. — fauxbourg St-Jacques & r. d'Enfer. VI.

CARMES (rue des), r. Fromentel, r. des Noyers. V, VI.

CARMES (les), *couvent*, r. des Carmes. V.

CARMES DESCHAUSSEZ (les), *couvent*, r. de Vaugirard & r. Caſſette. VI.

CARNAVALET (hoſtel de), r.

D

F

FERRE (rue au), r. Calandre, r. Gervais-Laurent. V.

FERS (rue aux), r. St-Denis, Marché aux Poirées. V.

FEUILLANS DES SS. ANGES (le monaſtère des), r. d'Enfer. VI.

FEUILLANS (les), *couvent*, r. Neuve-St-Honoré. VIII.

FEUILLANTINES (les), *couvent*, fauxbourg St-Jacques-du-Haut-Pas. VI.

FIGUIER (rue du), r. des Jeuſneurs. IV. — r. de la Mortellerie, r. des Preſtres. II.

FILLES DIEU (couvent des), r. St-Denis, et r. Neuve-St-Sauveur. IV.

FILLES DIEU (rue des), r. St-Denis, r. de Bourbon. IV.

FILLES PÉNITENTES (les), *maiſon religieuſe*, r. St-Denis et r. St-Magloire. V.

FOIN (rue du), r. St-Louys, hoſp. de la Charité des femmes. II. — r. St-Jacques, r. de la Harpe. V.

FOIRE (rue au), r. Galande, r. de la Bucherie. V.

FOIRE SAINT GERMAIN (la). V, VI. Voy. PORTE.

FONTAINE, à l'Eſchaudé, près la r. Neuve-St-Honoré. VIII. — à la Grève. V. — au coin de l'Arbre-Sec & de la r. St-Honoré. V. — au coin des rues Bourdel & de la Montaigne-Ste-Geneſviève. VI. — devant l'hoſpital St-Lazare. IV. — en face le cloiſtre St-Benoiſt, r. St-Jacques. VI. — fauxbourg St-Jacques-du-Haut-Pas, près Noſtre-Dame des Champs. VI. — Parvis Noſtre-Dame. V. — Pilliers des Halles. V. — place Maubert. V. — porte Bodoyer. V. — porte St-Michel. VI. — quay des Auguſtins. V. — r. des Vieilles-Haudriettes. V. — r. Barre-du-Bec. V. — r. de la Barillerie. V. — r. de la Couſture-Ste-Catherine & r. St-Anthoine. II. — r. des Cordelires (*ſic*). V. — r. du Chaulme. V. — r. Neuve-des-Bons-Enfans. V. — r. Neuve-des-Foſſez. V. — r. Pierre-au-Poiſſon. V. — r. St-Jacques, au coin de la r. St-Severin. V. — r. St.-Denis & r. aux Fers. V. — r. St-Laurent. IV. — r. St-Martin (entre les rues de la Couroyerie & Maubué). V. — DE LA REINE, au coin de la rue Greneta. IV. — DU PONTIEU, r. St-Denis, au coin de la rue des Eſgouts. IV.

G

I

J

L

MONTAIGNE STE GENEVIÈVE (rue de la), place de l'Abbaye-Ste-Genefviève, place Maubert. V, VI.

MONTAIGU (collège de), ou CAPETES, r. St-Eſtienne-des-Grés. VI.

MONTMARTRE. Voy. PORTE.

MONTMARTRE (Paris vu de). I.

MONTMARTRE (rue), r. Traiſnée, porte Montmartre. IV, V.

MONTMARTRE (ruette), r. Montmartre. II.

MONTMOR (maiſon de M. de), r. Ste-Avoye. V.

MONTMOR (M. de). Voy. MESNIL HABERT.

MONTMORENCY (hoſtel de), r. Ste-Avoye. V.

MONTMORENCY (rue), rue Trouſſe-Nonain, rue St-Martin. V.

MONTORGUEIL (rue), r. de la Fromagerie, r. de Cléry. IV, V.

MORFONDUS (rue des), r. des Coupeaux, r. des Foſſez St-Victor. III.

MORIER (rue du), r. de la Verrerie, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie. V.

MORINS (rue des). V. GERVAIS (rue).

MORTELLERIE (rue de la), r. du Fauconnier, la Grève. II, V.

MOUFTAR (rue), vieille porte St-Marcel, porte St-Marceau. III, VI.

MOULINS, en amont & en aval du pont Notre-Dame. V.

MOULINS (rue des), la Butte, r. des Moyneaux. VIII.

MOUTON (rue du), la Grève, r. de la Tiſſeranderie. V.

MOYNEAUX (rue des), r. des Moulins, r. d'Argenteuil. VIII.

MUETTE (rue de la), r. St-Victor, r. de la Barre. III.

N

NANTEUIL (le chaſteau de), appartenant à M. de Schomberg. X.

NARBONE (collège de), r. de la Harpe. VI.

NATIVITÉ DE JÉSUS (religieuſes de la), au coin des rues Payenne & des Francs-Bourgeois. II.

NAVARRE (collège de), r. de la Montaigne Ste-Genefviève. VI.

NELLE. Voy. PORTE, TOUR.

NEMOURS (hoſtel de), r. Pavée d'Andouilles & r. des Auguſtins. V.

NESMOND (hoſtel de), quay de la Tournelle. V.

O

Orgemont (chapelle d'), cimetière St-Innocent. V.

Orléans (palais d'), r. de Vaugirard. VI.

Orléans (quay d'), au pont de la Tournelle, r. St-Louys (île St-Louis). V, VI.

Orléans (rue d'), r. St-Honoré, r. des Deux-Eſcus. V. — r. des Quatre-Fils, r. de Berry. II. — r. Mouftar, r. St-Victor. III.

Orloge (l') du Palais, r. de la Barillerie & quai du Grand-Cours-d'eau. V.

Orloge (l') St-Eustache, à la pointe St-Euſtache. V.

Orphèvres (quay des), poterne du Palais, le Pont-Neuf. V.

Orties (rue des), r. St-Thomas du Louvre. VIII.

Ours (rue aux), r. St-Martin, r. St-Denis. V.

P

Pagevin (rue), r. Coqueron, r. des Vieux-Auguſtins. V.

Palais (le), la cour, la poterne, l'horloge, V.

Palais Royal. V, VIII.

Palais Royal (offices du), r. des Bons-Enfans. V.

Pan (rue du), r. Traverſière, r. St-Victor. V, VI.

Paon (rue du), r. des Cordelires (*ſic*), r. du Jardinet, V. Voy. Petite.

Paradis (rue de), r. des Vignes, fauxbourg St-Jacques-du-Haut-Pas. VI. — vieille r. du Temple, r. du Chaulme. V.

Parcheminerie (rue de la), r. St-Jacques, r. de la Harpe. V.

Parc Royal (rue du), place Royale, r. des Minimes. II. — r. St-Louys, r. de Tourigny. II.

Paris. Voy. Montmartre & Ville.

Parvis Nostre Dame (le). V.

Pastourelle (rue), r. du Grand-Chantier, r. du Temple. I, IV.

Paulme (jeu de longue), foſſez St-Germain des Prez. VI. — r. des Foſſez-Ste-Genefviève. VI. — r. du Petit-Bourbon, r. de l'Eſchaudé. V.

Pavée (rue), r. du Roy-de-Cicile, r. des Francs-Bourgeois. II. — r. des Deux-Portes, r. Montorgueil. V.

Pavée d'Andouilles (rue), r. St-André-des-Arts, quay des Auguſtins. V.

PLE, entre la r. du Temple & le fauxbourg du Temple. I. — GREFFIÈRE, r. des Boucheries. V. — MONTMARTRE. IV. — NEUVE, au Louvre. VIII, & vue de la Galerie du Louvre. III. Voy. TOUR. — PAPALE, murée, r. des Foffez-Ste-Geneviefve. VI. — SAINT ANTOINE, près la Baftille. II. — SAINT GERMAIN. V. — SAINT HONORÉ, r. Neuve-St-Honoré. VIII. — SAINT DENIS, r. Saint-Denis, r. du Faubourg St-Denis. IV. — SAINT JACQUES, entre la rue St-Jacques & du Faubourg. VI. — DU FAUBOURG ST JACQUES. VI. — SAINT MARCEAU, en haut de la rue Bourdel. VI. — SAINT MARCEL (vieille), r. Mouftar & chemin de Villejuive. III. — SAINT MARTIN, r. St-Martin, fauxbourg St-Martin. IV. — SAINT MICHEL, en haut de la rue de la Harpe. VI. — SAINT VICTOR, au bout de la rue St-Victor. III.

POSTE AUX LETTRES, r. St-Jacques. V.

POSTES (rue des), r. de l'Arbalefte, r. des Foffez-Ste-Geneviefve. VI.

POT DE FER (rue du), r. Mouftar, r. des Poftes. III, VI. — r. de Vaugirard, r. du Vieil-Colombier. VI.

POTERNE DU PALAIS. Voy. PALAIS.

POTTERIE (rue de la), r. de la Tifferanderie, r. de la Verrerie. V. — aux Halles, r. de la Lingerie, r. de la Tonnellerie. V.

POULES (rue des), r. du Puits-qui-parle, r. des Foffez-Ste-Geneviefve. VI.

POULETTERIE (rue), r. St-Louys, quay d'Alençon. II.

POULIES (rue des), r. des Foffez-St-Germain, r. St-Honoré. V.

POUPÉE (rue), r. de la Harpe, r. Hautefeuille. V.

PRÉ AUX CLERCS (le). VIII.

PRÉMONTRÉ (collège de), r. Hautefeuille & r. des Cordelires (*fic*). V.

PRESCHEURS (rue des), r. St-Denis, Pilliers des Halles. V.

PRESLE (collège de), r. des Carmes. V.

PRESTRES (rue des), r. St-Sulpice, r. des Canettes. VI. — r. Bourdel, place de l'Abbaye-Ste-Geneviefve. VI. — r. de la Parcheminerie, r. St-Severin. V. — ST GERMAIN L'AUXERROIS, cloiftre

Q

R

(rue), r. des Orties, r. Neuve-St-Honoré. VIII.

Saint Thomas (clocher), galerie du Louvre. III.

Saint Thomas (couvent des filles), près la porte Richelieu. VII.

Saint Thomas (rue), fauxbourg St-Jacques-du-Haut-Pas, r. d'Enfer. VI.

Saint Victor (abbaye), rues Neuve-St-Victor, de Seine, rivière des Gobelins. III.

Saint Victor (rue), porte St-Victor, place Maubert. V, VI.

Saint Victor (rue), r. des Sauffayes, porte St-Victor. III. Voy. Porte.

Saint Vincent (rue), r. Neuve-St-Honoré. VIII.

Saint Yves, *chapelle*, r. St-Jacques. V.

Sainte Anne (rue), la Butte des Moulins. VIII.

Sainte Avoye (religieufes de), r. Ste-Avoye. V.

Sainte Avoye (rue), r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, r. Michel-le-Comte. V.

Sainte Barbe (collège), r. St-Siphorien. VI.

Sainte Barbe (rue), r. Beauregard, r. de la Lune. IV.

Sainte Catherine du Val des Escolliers, r. St-Antholne, r. de la Coufture-Ste-Catherine. II.

Sainte Catherine (cour), r. St-Denis. IV.

Sainte Catherine (rue Neuve), r. St-Louys, r. Payenne. II.

Sainte Catherine (hofpital), r. St-Denis & r. des Lombards. V.

Sainte Chapelle (la), cour du Palais. V.

Sainte Croix de la Bretonnerie (les chanoines de), r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie. V.

Sainte Croix de la Bretonnerie (rue), vieille r. du Temple, r. Ste-Avoye. V.

Sainte Croix de la Cité (églife), r. au Foure. V.

Sainte Elisabeth (les filles), rues du Temple & Neuve-St-Laurens. IV.

Sainte Genefviève (abbaye). VI.

Sainte Genefviève (rue), r. du Pot-de-Fer, r. des Foffez-Ste-Geneviefve. VI.

Sainte Geneviefve des Ardans, *églife*, r. St-Chriftophle. V.

Sainte Geneviève (rue Neuve), r. des Poftes, r. du Pot-de-Fer. III, VI.

Sainte Marguerite (rue), r. de Buffy, r. St-Benoift. V.

U

V

FIN DE LA TABLE DU PLAN.

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE & CIE,
Imprimeurs du Sénat & de la Cour de Caſſation,
rue de Vaugirard, 9.